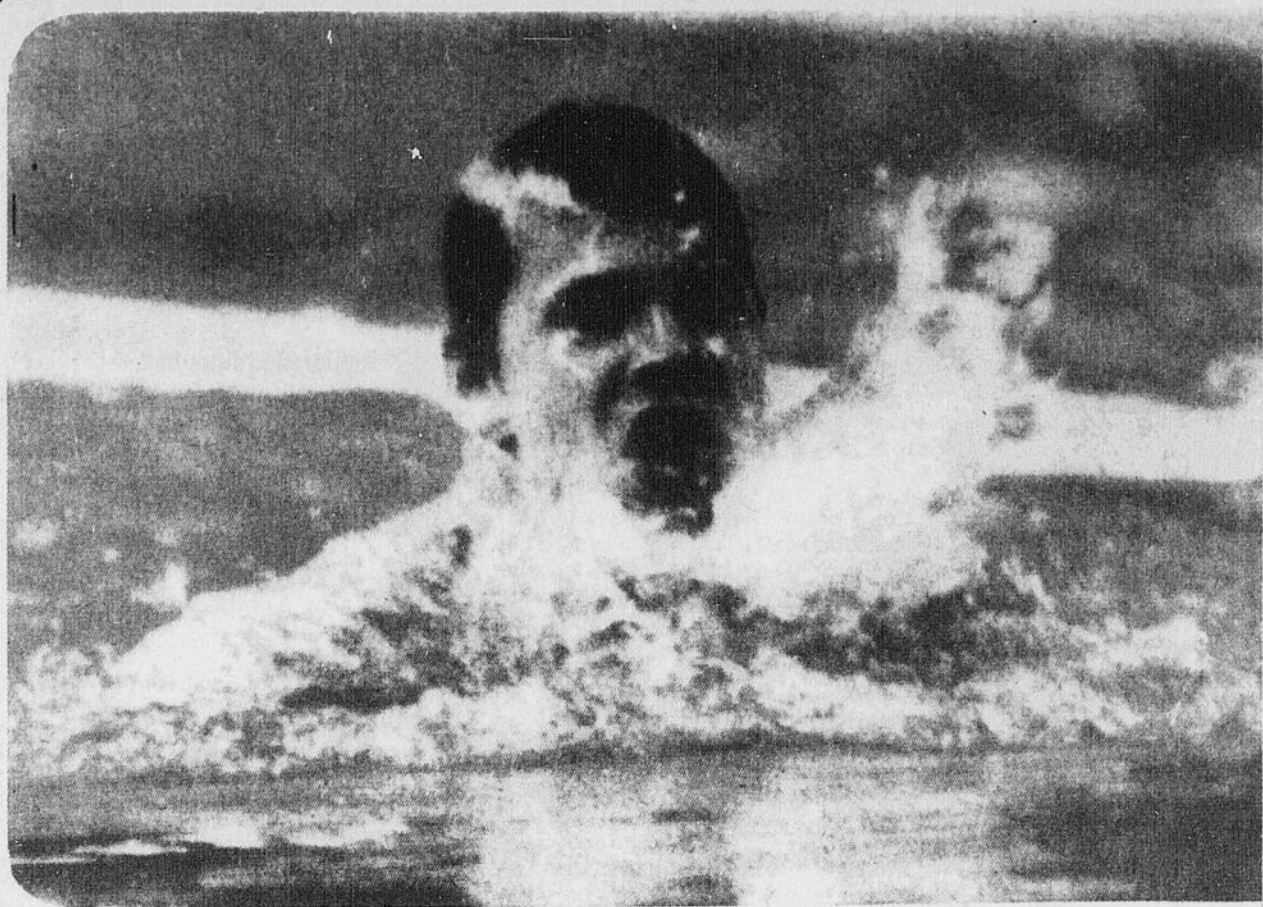




6 médailles d'or à Graham Smith

EDMONTON (PC) — Graham Smith, ci-contre, d'Edmonton, héritier de l'excellence traditionnelle de sa famille en natation, a mérité sa sixième médaille d'or des Jeux du Commonwealth, hier, en enlevant le 100 mètres brasse et le 4 x 100 m. quatre nages en un temps record.

Etudiant à l'Université de la Californie, Smith, qui est âgé de 20 ans, a ajouté les honneurs du 100 mètres brasse à un palmarès qui comprenait déjà les 200 et 400 mètres quatre nages, le 200 mètres brasse et le relais 4 x 100 mètres libre. Et en soirée, à titre de membre de l'équipe canadienne de relais 4 x 100 mètres quatre nages, il est devenu le premier concurrent de l'histoire des Jeux à mériter six médailles d'or.

Smith, qui a été chronométré à 1:03.81, record des Jeux et deuxième performance mondiale de l'année derrière les 1:03.33 du So-

viétique Fedorovsky, est le premier nageur à gagner cinq et six médailles d'or aux Jeux du Commonwealth. Decima Norman, d'Australie, en avait obtenu cinq en athlétisme en 1938, devant ses compatriotes.

La sixième médaille d'or portait à 18 le nombre de médailles récoltées depuis 1970 par l'un ou l'autre des membres de la famille Smith aux Jeux du Commonwealth. Le frère aîné de Graham, George, a enlevé deux médailles d'or, dans les 200 et 400 mètres quatre nages, et deux d'argent en 1970 à Edimbourg. La même année, sa sœur Susan revenait au Canada avec une médaille d'or, une d'argent et une de bronze. Becky Smith, de son côté, a gagné une médaille d'or et deux d'argent à Christchurch, en 1974, et une médaille d'argent et une de bronze à Edmonton.

Autres textes en page B 1

EN BREF



Témoign

M. Thomas-Louis Belley et son épouse ont occupé la quasi-totalité de la deuxième journée du procès de Denis Perron, Serge et Gérard Fillion et Rémi Bean, hier.

En page A 3

Price

Les négociations ont continué à se poursuivre à vive allure hier entre la compagnie Price et les représentants syndicaux de ses employés.

En page A 5

Lang assermenté

Otto Lang a été assermenté hier comme ministre de la Justice et procureur général du Canada.

En page A 8

ST LEGER

Le scotch léger, clair et sec, au goût des Québécois.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

5e année No 260

Jeudi 10 août 1978

20 pages 25 cents

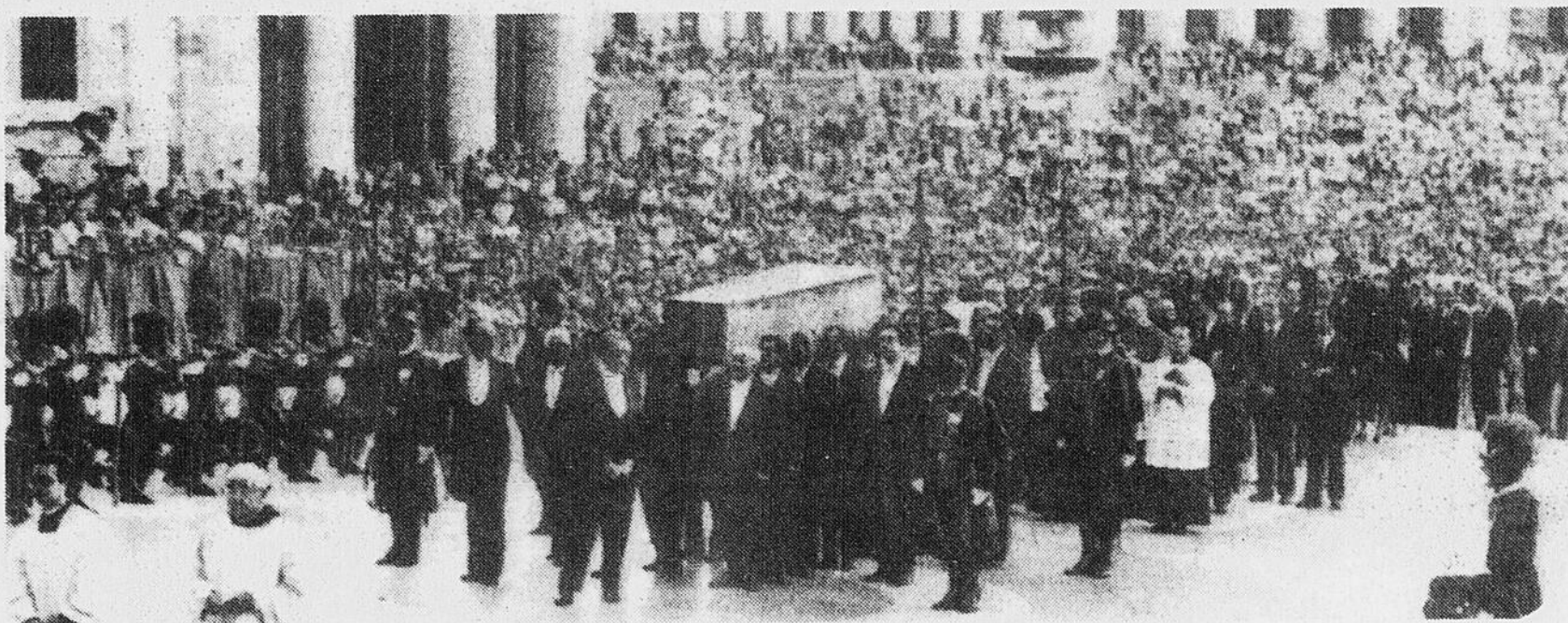
Dernier voyage de Paul VI

ROME (AFP) — Le pape Paul VI a effectué son dernier voyage mercredi, entre une double haie de fidèles, sur les 30 kilomètres qui séparent Castel Gandolfo — où le Saint Père est mort — et le Vatican.

Le convoi funèbre a traversé la Rome populaire dans un silence absolu. La dépouille mortelle s'est arrêtée quelques instants sur la place Saint-Jean de Latran, où le cardinal Ugo Poletti, vicaire de Rome, dit une prière reprise par la foule.

Ses restes portés par des serviteurs du Vatican, entre une double rangée de gardes suisses agenouillés sont entrés dans la basilique de St-Pierre où le pape défunt recevra le dernier hommage de l'Italie.

Autres textes en page A 2



Dans le port

Véritable torche en puissance

par Richard Champagne et Mario Roy

CHICOUTIMI — Véritable torche en puissance à cause de son chargement de ferraille chaud mêlé à de l'huile, le navire norvégien "Brunla" est accosté au port de

Chicoutimi, à proximité des réservoirs de pétrole, dans l'attente d'une décision quant à savoir si la cargaison pourra être déchargée d'ici peu.

Jaugeant environ 8,000 tonnes, le navire norvégien a préalablement fait une halte à Baie-

Comeau, où il s'est avéré impossible de faire l'opération de déchargement.

Les dangers d'incendie étaient très grands à cet endroit, a signalé un membre de l'équipage du navire au représentant du Quotidien. Dès l'instant où l'on ouvrait les

trappes de la cale où se trouve la grenaille, le feu jaillissait.

D'autre part, selon cet officier du navire, la garde côtière aurait interdit au capitaine du navire de lever l'ancre en direction de la haute mer.

Dans une dernière tentative, et dans l'espoir que puisse se refroidir le chargement "génant", c'est sur Chicoutimi qu'on a mis le cap.

Les informations recueillies par Le Quotidien sont à l'effet que le cargo transporte quelque 7,500 tonnes de grenailles chaudes dont le chargement s'est fait à Chicago et à Detroit.

De son dernier port d'attache américain, le cargo mettait le cap vers l'Espagne. Il y a de cela près d'un mois.

L'aventure survenue en cours de route coûterait jusqu'à \$100,000 à la compagnie propriétaire du navire.

Au contact de l'huile, le boudin d'acier ne s'est pas refroidi. Tout au contraire, la chaleur devint intense dans les cales. Les informations obtenues indiquent que la température aurait atteint les 750 à 800 degrés, à l'intérieur des cales, à un certain moment. Des avaries ont résulté de cette poussée de chaleur, dont celle de faire lever la peinture du navire. Hier, on s'affairait à repeindre certains endroits sur le pont.

A Baie-Comeau, dès que l'on ouvrait les trappes des cales, le feu

s'activait. Devant le danger que représenterait le navire, la garde côtière aurait interdit au capitaine du navire de s'aventurer en haute mer.

Maintenant à Chicoutimi, il s'avérerait impossible d'effectuer l'opération de déchargement, hier, en dépit du fait que la température se soit abaissée d'environ 500 degrés.

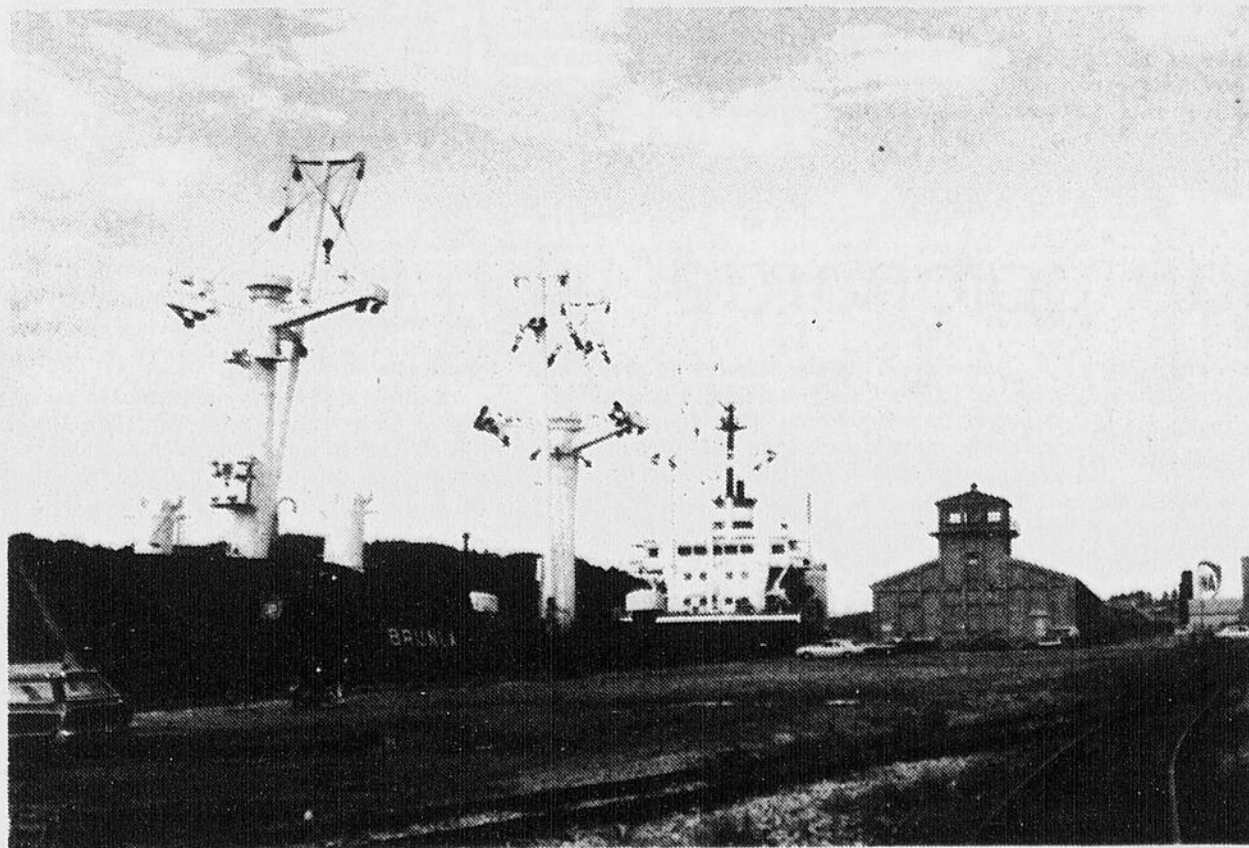
Aujourd'hui, des techniciens doivent se rendre sur le bateau pour analyser la gravité de la situation dans l'éventualité où l'on voudrait ouvrir à nouveau les trappes.

M. Maurice Desgagné, du port de Chicoutimi, a confirmé hier soir la venue de membres du personnel de la compagnie maritime à laquelle appartient le "Brunla".

Ce dernier n'a cependant voulu ni confirmer ni infirmer les informations du Quotidien. Désireux de conserver le silence, M. Desgagné a démenti l'information donnée plus tôt par la réceptionniste de son bureau, à l'effet qu'il avait discuté de cette question avec le directeur de la Sûreté municipale de Chicoutimi, M. Gérard Giroux.

Quant à ce dernier, il n'a pas non plus confirmé la nouvelle, préférant que ce soit les responsables du port de Chicoutimi qui donnent des détails "s'il y a lieu".

Finalement, notons que le ministre des Transports du Canada doit aussi déléguer certains représentants au port de Chicoutimi, aujourd'hui.



PROXIMITÉ — Le "Brunla" est accosté à Chicoutimi à proximité des réservoirs de pétrole.



JEUDI, 10 AOUT 1978

Journée achat chez-nous

- Cirque — Balle lente — Bar.
- 9h00 à 22h00 — Exposition artistique et artisanale à l'école St-Michel.
- 10h00 Pause-café des ventes bleus à la Fée du Bleuet.
- 11h00 Tireuse de cartes sur la Place.
- 12h00 Dîner.
- 13h00 Tournée des marchands en balade.
- 13h30 Film pour les jeunes au cinéma.
- 17h00 Souper sur la Place.
- 20h30 Spectacle "Maria du Lac" au Cinéma Orphéon.
- 21h00 Hommage à Elvis.
- 22h00 Spectacle salle en haut de l'arène avec soirée dansante.
- 23h00 Disco-Bleue à l'hôtel St-Michel.



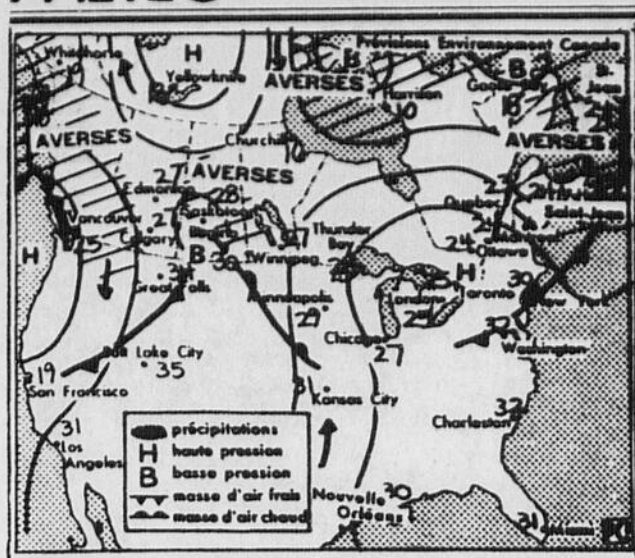
JEUDI, LE 10 AOUT 1978

- 07h00 Troisième départ pour la Baie-James.
- 13h00 Démonstrations Montgolfière.
- 14h00 Démonstrations Gyrocoptère.
- 14h30 Démonstrations d'hélicoptère "Rescue".
- 15h00 Démonstrations Avion Robin.
- 15h30 Démonstrations CL-215.
- 16h00 Démonstration de vol.
- 17h00 Souper.
- 18h00 Epandage aérien.
- 18h30 Constructeurs Amateurs.
- 19h30 Démonstrations de Gyrocoptère.
- 20h00 Hélicoptère "Rescue".

SOMMAIRE

— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	B 5
— Bourse	B 7
— Bridge	B 5
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9
— Echecs	B 8
— Finance	B 6
— Horoscope	B 5
— Mots croisés	B 5
— Mot mystère	B 5
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec.

Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: passages nuageux avec vents modérés par moments et plus frais. Maximum, 18 à 20. Vendredi: ensoleillé.

Chibougamau, Haute-Mauricie, Laurentides et SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN: ciel variable et possibilité d'averses en matinée. Vents modérés. Maximum, 18 à 21. Vendredi, ensoleillé.

Outaouais et Montréal: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum 24. Vendredi: ensoleillé.

Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum, 22 à 24. Vendredi: ensoleillé.

Bale-Comeau et Sept-Îles: ciel variable. Maximum 18 à 20. Vendredi: passages nuageux.

Rimouski et Gaspésie: ciel variable avec possibilité d'averses. Maximum, 20 à 22. Vendredi: passages nuageux.

Nouveau-Brunswick: ensoleillé avec périodes nuageuses. Maximum, 23. Vendredi: ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	17	27
Victoria	12	23
Edmonton	9	33
Calgary	10	31
Regina	14	30
Winnipeg	9	26
Churchill	4	13
Toronto	22	25
Kingston	20	—
Ottawa	20	26
Montréal	21	24
Québec	19	26
Fredericton	18	31
Saint-Jean, N.-B.	13	25
Moncton	15	31
Halifax	17	28
Charlottetown	17	27
Saint-Jean, T.-N.	11	24
New York	23	30
Washington	24	33
Tampa	24	—
Miami	26	31
Orlando	23	32
Los Angeles	19	27
San Francisco	13	22
Acapulco	26	31

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 06h15 (2m.3cm) et basse à 12h20 (.5cm). Elle sera à nouveau haute à 18h40 (2m.4cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 01h05 (.9cm) et haute à 07h25 (4m.7cm). Elle sera à nouveau basse à 13h20 (.9cm) et haute à 19h50 (4m.8cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 02h35 (1m.1cm) et haute à 07h50 (4m.2cm). Elle sera à nouveau basse à 14h55 (.9cm) et haute à 20h00 (4m.3cm).

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY
LIMITÉE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tél. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Aima et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

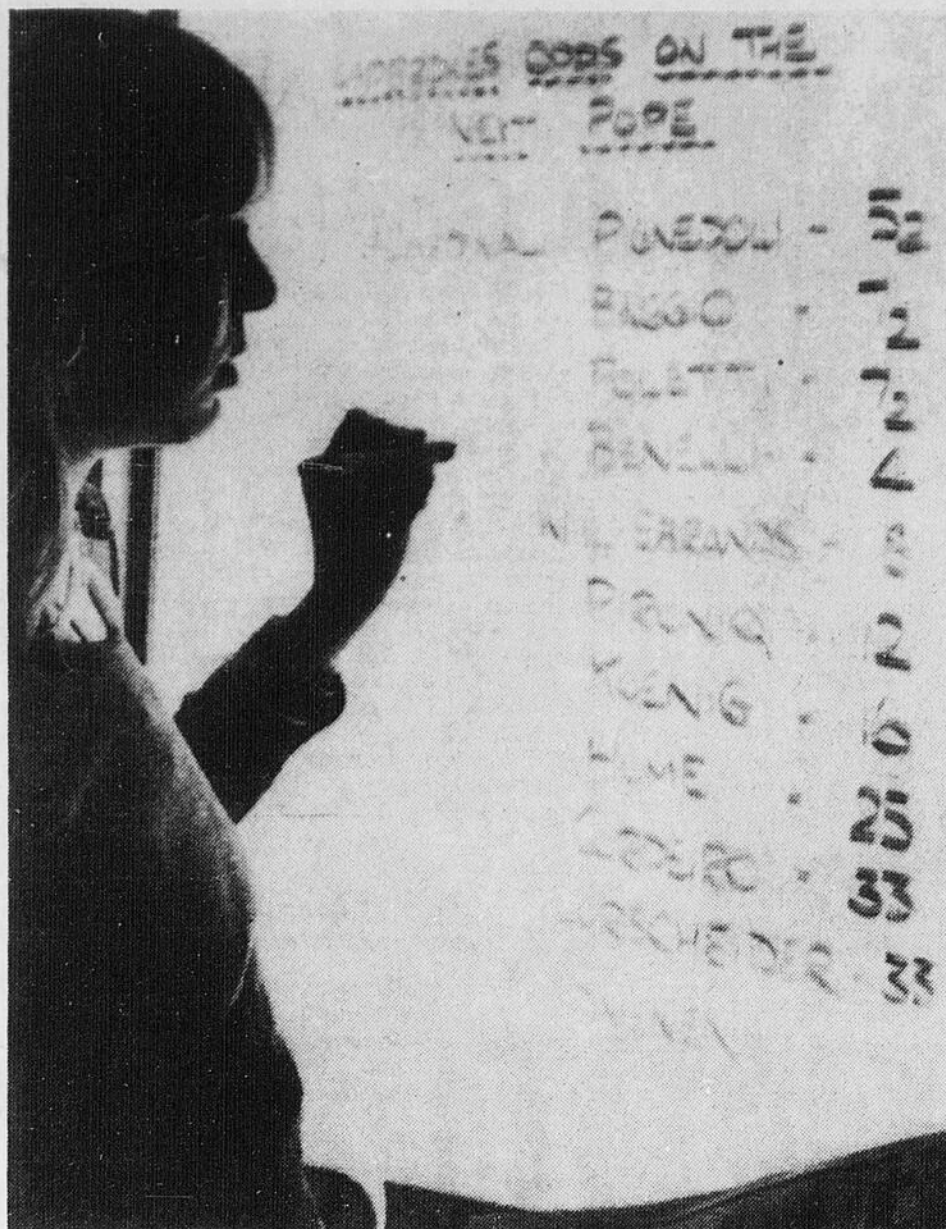
Directeur mise en marche à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de GOMPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
Deuxième classe (no 3213)



PARIS OUVERTS — Nicola Sharp inscrit les dernières cotes pour les divers candidats qui pourraient devenir le prochain pape, dans un Ladbroke's Betting Shop à Londres, hier. Selon les preneurs aux livres, le cardinal Pignedoli est le favori et est coté à cinq contre deux. La décision de parier sur l'élection d'un nouveau pape a soulevé une tempête de controverses, le membre du Parlement Simon Mahon, un catholique-romain, disant: "Nous cherchons un successeur à Jésus-Christ et ce n'est pas l'affaire de Ladbroke's". Il a aussi qualifié l'idée de grossièrement offensante. (Téléphoto PA)

Qui sont les autres?

Le Camerlingue, un candidat sérieux

VATICAN (Reuter) — Chef de l'Eglise catholique depuis la mort de Paul VI et jusqu'à l'élection de son successeur, le cardinal Jean Villot pourrait être lui-même un candidat sérieux à la papauté.

Cardinal camerlingue, il est chargé de l'organisation du Conclave des cardinaux qui éliront le nouveau pape. Secrétaire d'Etat du Vatican depuis 1969, il est l'un des quelques dignitaires connaissant parfaitement la manière dont Paul VI a dirigé l'Eglise.

De source ecclésiastique on estime qu'il pourrait être le candidat de l'unité et du compromis si les tendances libérale et conservatrice ne parvenaient pas à se départager. Si, par exemple, le vote était bloqué sur les noms du cardinal Sergio Pignedoli, modéré, et du cardinal Pericle Felici, conservateur.

Agé de soixante-douze ans, ancien archevêque de Lyons, le cardinal Villot a été sous-secrétaire du Conseil oecuménique du Vatican de 1962 à 1965, puis chef de la Sacrée Congrégation du clergé, puis à partir de 1969 secrétaire d'Etat.

Bien que deuxième dignitaire de l'Eglise, le cardinal Villot, personnage discret, a été éclipsé par son adjoint, le cardinal Benelli, forte personnalité qui bénéficiait du soutien entier de Paul VI.

En tant que camerlingue, le cardinal Villot est chargé de l'organisation des funérailles de Paul VI. C'est lui qui brisera solennellement l'anneau et les sceaux de Paul VI au cours de la traditionnelle cérémonie marquant la fin de son règne.

Il est également chargé de la préparation du Conclave et veille à son bon déroulement avec trois autres cardinaux. A l'âge électronique, il doit veiller que le secret sera aussi bien gardé qu'au Moyen-Age et que seule la fumée, blanche ou noire, informera le monde du résultat des tours de scrutin.

Pour cela, des spécialistes ont été chargés de vérifier qu'aucun dispositif d'écoute n'a été installé dans les locaux du Conclave.

Sergio Pignedoli

Le sens des relations humaines fait du cardinal Sergio Pignedoli un "papa-bile" pour nombre d'observateurs, alors que d'autres l'excluent.

Ses nombreux voyages, ses multiples

amitiés l'ont fait connaître de Rome à Buenos Aires, en passant par Lagos et Rangoun. Paul VI avait une prédilection pour lui et il était un précieux intermédiaire pour arriver au chef de l'Eglise. On le surnommait: "le Kissinger du pape".

Sergio Pignedoli est né en Emilie, il y a 68 ans. Prêtre à 23 ans, il fait la guerre dans la marine italienne, comme aumônier. Après un passage à l'Action catholique italienne, il est nommé par Pie XII nonce en Bolivie, puis au Venezuela. En 1954, il devient l'auxiliaire de l'archevêque de Milan, Mgr Montini, futur Paul VI, puis délégué apostolique pour l'Afrique occidentale. A ce titre, il prépare une grande randonnée, du Nigeria à l'Afrique du Sud, pour le cardinal Montini, son ami.

En 1964, il est nommé délégué apostolique au Canada, d'où il effectue des missions importantes au Sud-Vietnam (Paul VI aurait aimé visiter successivement Saïgon et Hanoi). En 1967, Mgr Pignedoli revient à Rome comme secrétaire de la congrégation De Propaganda Fide. En 1973, il est cardinal et, peu après, président du Secrétariat pour les non-chrétiens.

C'est là peut-être, selon certains, que se serait consommée sa part: après avoir brillamment coprésidé la Conférence islam-chrétienne de Tripoli, en 1976, il commet l'incompréhensible imprudence d'accepter un communiqué commun sans le lire.

L'affaire fait scandale, le saint-siège désavoue le document. Le cardinal rejette la responsabilité sur ses assistants. Paul VI oublie et pardonne. Mais il n'est pas sûr que tous les cardinaux seront aussi généreux.

Giovanni Benelli

Le cardinal Giovanni Benelli a un grand atout: son efficacité, qui impressionne tous ses collaborateurs. Il a un grand désavantage: son efficacité, qui fatigue et irrite beaucoup de ses collaborateurs.

Ce Toscan, au regard lumineux et doux, n'a que 57 ans. C'est un bon point pour ceux qui veulent un pape jeune, et c'est un défaut pour les autres.

Pendant 15 ans, il a été l'alter ego de Paul VI: de la nomination d'un cardinal au remplacement des serrures du Vatican,

On peut s'attendre à un pape italien

CITE DU VATICAN (AFP) — Les estimations de quelques ambassades accréditées au Vatican font apparaître un bloc considérable en faveur d'un pape italien, estimé environ à 66 voix sur 115, soit 8 de plus que la majorité absolue.

Ce groupe comprendrait approximativement les cardinaux de la Curie (27), les cardinaux résidentiels italiens (9), ceux de l'Europe de l'Est (5), d'Afrique (12) et d'Asie (13).

Ces chiffres peuvent naturellement être discutés car il est invraisemblable qu'un continent tout entier ou l'intégralité de la Curie soit unanime, même sur la question relativement simple d'un pape italien ou étranger.

Mais ils peuvent donner des indications d'autant plus précieuses qu'ils ne tiennent pas compte d'apports éventuels du côté des Latino-Américains (19), des Nord-Américains et des Européens occidentaux.

Il est vrai que les scrutins se feront, en principe, à la majorité des deux tiers (76 voix). Mais la majorité absolue peut toutefois être requise en cas de blocage prolongé du conclave.

Le choix d'un pape italien paraît d'autant plus possible qu'aucune nation, ou même coalition, n'est actuellement en mesure d'imposer une nouveauté. Le Tiers-Monde se méfie de l'Occident. Ce dernier est divisé entre progressistes et conservateurs. Les pays de l'Est ont besoin d'une papauté forte et traditionnelle pour résister aux pressions politiques et l'Amérique latine, déchirée entre les théologies de la libération et la peur du chaos, s'interroge.

Enfin, en dépit des rumeurs, il n'est nullement certain que le conclave élise un

Préparatifs du conclave

Les prélats qui habitent le palais apostolique du Vatican ont commencé mercredi à faire leurs bagages. Leurs appartements sont réquisitionnés. Ils doivent les laisser libres pour faire place aux électeurs du pape. Les deux secrétaires de Paul VI eux-mêmes, Don Pasquale Macchi et Don John Magee, doivent s'en aller au plus tôt.

Les techniciens travaillent à partir de mercredi jour et nuit pour préparer les cellules destinées aux conclavistes, aux cérémoniers, au personnel.

Les problèmes logistiques ont augmenté par rapport aux autres conclaves. En 1958, les cardinaux étaient 53, en 1963, ils étaient 82, ils seront probablement 114. Le cardinal américain John Wright, malade, a fait savoir qu'il ne retournera pas à Rome.

Pour faire face aux difficultés de logement, Paul VI a exclu dans sa réforme la présence des secrétaires des cardinaux comme dans le passé.

Pour les cuisines du Conclave, il y aura très probablement du nouveau. Celles déjà utilisées en 1963 serviront seulement pour quelques cardinaux plus âgés, obligés d'observer un régime spécial, et pour quelques interventions d'urgence.

Les responsables jugent plus pratique de faire préparer les repas, toujours au Vatican, mais en dehors de l'enceinte. Seules six religieuses de la Congrégation de Ste-Marthe seront donc appelées à l'intérieur, et devront prêter le serment du secret.

Le groupe des cuisinières à l'intérieur et à l'extérieur du conclave sera dirigé par la religieuse suisse Amelia Tacchella.

La garde du conclave est confiée au gouverneur du Vatican, le marquis Giulio Sacchetti, au préfet du Palais apostolique, le prélat français Jacques Martin, et au commandant de la garde suisse, le colonel Franz Pfytter d'Altshoffen.

Hausse des tarifs à Télésag

CHICOUTIMI — Télésag vient d'annoncer à ses abonnés une augmentation du tarif de location de \$1 par mois pour un premier téléviseur et de \$0.50 pour un second téléviseur. Ces frais mensuels de service passent ainsi à \$8 et \$3.

Dans la lettre qu'elle vient de faire parvenir sur le sujet à ses abonnés, la compagnie Télésag indique que la Commission de la radio et des télécommunications canadiennes a accepté cette hausse qu'on avait principalement justifiée par l'augmentation générale des coûts d'opération.

La nouvelle augmentation deviendra effective le 15 août.

Télésag signale par ailleurs que les frais divers et d'installation du câble demeureront inchangés.

En accordant une licence à Télésag, en 1974, la CRTC avait permis un tarif mensuel de service de \$7, à condition que l'entreprise donne tout le service promis.

Au début des opérations, en 1975, Télésag avait fixé ce tarif à \$5, ne se trouvant en mesure d'offrir que quatre des huit canaux annoncés. On ramènerait le tarif à son niveau normal de \$7 au début de 1977, après avoir mis toute l'organisation sur pied.

Depuis ce temps, Télésag a ajouté la station téléphonique montréalaise CFCF à son choix de canaux et est devenue membre du réseau Microbec, ce qui lui permet d'offrir la télédiffusion directe des émissions retransmises de Burlington.

Chicane de famille

Un individu poignarde son frère

CHICOUTIMI — L'enquêteur Julien Gaudreault, de la Sûreté municipale de Chicoutimi, travaillait hier sur une affaire de voies de fait graves, portées sur la personne d'un citoyen de Chicoutimi.

Lac Saint-Jean

Noyade d'un Amérindien

POINTE-BLEUE — Le corps d'un citoyen de Pointe-Bleue, d'origine amérindienne, a été retiré des eaux du lac Saint-Jean, en soirée mardi.

Il s'agit de M. Raymond Raphaël, 33 ans, de la rue Ouatchouan, à Pointe-Bleue. La victime s'est noyée vers les 16 heures, mardi, alors qu'elle se trouvait à bord d'un canot qui a chaviré dans les eaux du lac Saint-Jean.

M. Raphaël s'entraînait alors en vue de

participer à des compétitions de canotage. Il était en compagnie de sa sœur, qui a pu être secourue par des citoyens qui apercevaient le naufrage de la rive; ceux-ci n'ont toutefois rien pu faire pour sauver M. Raphaël.

C'est la police amérindienne de Pointe-Bleue qui prenait l'affaire en main, et, en soirée, les plongeurs retrouvaient le corps du malheureux.

teau à son adversaire.

Celui-ci a été gravement blessé au bras droit, et était transporté à l'hôpital de Chicoutimi, où il devait subir une délicate intervention chirurgicale, plusieurs nerfs de son bras droit ayant été sectionnés.

Le drame est survenu à la résidence des deux belligérants, sur la rue Saint-Charles à Chicoutimi, et la boisson ne serait pas étrangère à la tragique tournure que prenait cette dispute.

La Croix-Rouge
agit en
votre nom



BEAU VOYAGE — Lise 1ère semble très heureuse de ce set de malles reçu en cadeau lors de son couronnement et pourra l'utiliser lors de son voyage en

Floride. Elle est en compagnie de la responsable des candidates Mme Brigitte Bouchard (à gauche) et de sa marraine Mme Andrée Gauthier.

Mistassini

Détermination de la nouvelle fée 1978 du Festival du bleuets

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — "Je vis une expérience merveilleuse et je veux être une digne représentante du Festival du bleuets pour toute cette semaine et à diverses occasions durant mon règne."

Ces propos tenus par la nouvelle fée 1978 Mlle Lise Genest à son domicile démontrent bien la détermination qui l'a animée tout au long des six semaines qui ont précédé son couronnement dimanche soir.

Agée de 17 ans et native de Mistassini, Lise est la dernière des 8 enfants de M. Justin Genest, barbier depuis 33 ans et de Rita Bouchard. M. Genest a d'ailleurs gagné depuis 4 ans le premier prix d'un montage dans sa cour du campement d'une famille qui va aux bleuets.

Lise Genest avait vendu le plus de billets parmi les six candidates en lice lors du Carnaval d'hiver de Mistassini mais le hasard l'a empêché de devenir la reine n'ayant eu que trois capsules sur cinq. Elle avouera avec un sourire que cela ne l'a aucunement découragé et qu'elle acceptait l'offre de la responsable des candidates de devenir sur les rangs pour le titre de fée du bleuets.

"Nous avons un vrai défi à relever, a-t-elle souligné. Avec ma marraine Mme André Gauthier et Mme Wilfrid Belley nous voulions dépasser le record de l'an dernier, soit \$9,600.00. Nous avons atteint notre

but avec \$10,200.00". Employée à plein temps dans une bijouterie de Dolbeau, Lise Genest a donc dû prendre tous ses moments de loisirs, fin de semaine et congés pour parcourir la région.

De son côté, Mme Gauthier qui a admis que la tâche était assez lourde a donc de son côté ainsi que Mme Belley pris certaines journées complètes pour faire certains endroits notamment Alma. "Nous avons été bien accueillies partout où nous sommes allées, de dire Mme Gauthier et nous avons senti que le Festival du bleuets était bien apprécié. Les gens sont très sympathiques et ne nous refusent pas".

Pour sa part, la responsable Mme Brigitte Bouchard précisait que cette année la Corporation avait innové en donnant une marraine à chaque candidate afin de les aider dans leur travail. Elle a fait remarquer que le commanditaire était prêt à déboursier une certaine somme mais ne pouvait avoir de disponibilité pour accompagner ces jeunes filles. Avec son adjointe, Mme Marie Sasseville, elle s'est donc occupée de régler tous les problèmes à mesure qu'ils arrivaient et les encourager au besoin.

En attendant, Lise 1ère est de toutes les activités et se propose une bonne semaine de vacances à Disneyworld avec ses compagnes, à la fin d'octobre, voyage qu'ils ont reçu en cadeau. Mme Bouchard les accompagnera ainsi que la marraine Mme André Gauthier.



ILS SONT BONS — Manger des bleuets frais ramassés quelques heures plus tôt est un vrai délice. La fée

du bleuets en fait la preuve en compagnie de ses parents M. et Mme Justin Genest.



AVENIR PROMETTEUR — L'avenir de Julac paraît toujours très prometteur. C'est en tout cas ce que laissent croire les déclarations du président Camil Côté (au centre) et du vice-président Gaston Perron. M. Jean-Charles

Savard, représentant du Centre de Main-d'œuvre du Québec les accompagnait hier, au Cercle de presse du Saguenay.

Vente de l'apéritif

Nouvel essor économique pour Julac

CHICOUTIMI — Julac aura l'exclusivité de la vente de l'apéritif dans les épiceries du Québec. Selon le président Camil Côté, cette position avantageuse devrait permettre un nouvel essor économique pour l'entreprise jeannoise.

M. Côté a fait cette déclaration hier matin, alors qu'il était l'invité du Cercle de presse du Saguenay. Le vice-président de Julac, M. Gaston Perron, de même que M. Jean-Charles Savard, responsable de la main-d'œuvre régionale affectée à la cueillette du bleuets, l'accompagnaient.

S'il faut se fier aux interventions entendues hier au Cercle de presse, l'avenir de la prospère entreprise jeannoise de transformation du bleuets laisse place à un optimisme encore accru.

Ce n'est un secret pour personne que le fameux Dubleuets a déjà gagné ses lettres de noblesse par le succès quasi foudroyant qu'il a obtenu dès son apparition sur le marché. Au-delà du réceptif marché québécois, on a réalisé quelques modestes exportations vers le Japon, dans l'espoir d'y faire une plus large percée, et on mène déjà depuis cinq ans des négociations avec les voisins américains en vue d'introduire l'apéritif au pays de l'Oncle Sam.

M. Côté a aussi indiqué que d'ici un an, Julac mettrait trois produits en marché, au lieu d'un. Après la vente d'une cuvée qu'on a considérée comme un test de marché, on compte revenir à la charge d'ici quelque temps avec le vin de table "Village des pères", pour lequel Julac dit avoir

une demande considérable. La SAQ, a-t-on indiqué, en a commandé 40,000 gallons.

On croit par ailleurs être en mesure d'annoncer prochainement, possiblement tôt à l'automne, la mise en marché d'un troisième produit, concurrent direct du Dubleuets, au sujet duquel les dirigeants de Julac n'ont pas voulu apporter de précisions supplémentaires.

Le bleuets

Les interventions du représentant du Centre de main-d'œuvre du Québec, M. Jean-Charles Savard, ont démontré que les problèmes, au domaine de la cueillette du bleuets, demeurent sensiblement les mêmes, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ainsi, l'an dernier, a-t-on récolté environ 8 millions de livres d'une production totale d'environ 30 millions de livres.

M. Savard a révélé que quelque 425 étudiants avaient participé à la récolte l'an dernier et qu'on croit être en mesure d'augmenter ce nombre cette année.

On pourrait, d'après lui, solutionner une bonne partie du problème du manque de cueilleurs en faisant en sorte d'accroître le nombre des familles monitriciennes.

M. Savard a aussi indiqué que seulement deux techniciens du ministère de l'Agriculture patrouillent les quelque 120,000 milles de territoires de production de bleuets, alors qu'il en faudrait, d'après lui, au moins six.

AU PALAIS DE JUSTICE

Témoignages de M. et Mme Belley

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Lui disait, après les audiences, qu'il commençait à s'habituer aux couloirs du palais de justice... Après les enquêtes sur mise en liberté, l'enquête préliminaire, c'était au procès proprement dit que Thomas-Louis Belley avait à narrer son aventure, hier.

Et il s'en est fort bien sorti. Impulsif, sûr de lui, le vieil homme sait très bien ce qu'il a vu, ce qu'il a fait, les coups qu'il a subis. Il ne passera pas de perdre patience qu'au moment où le défenseur du quator l'interroge trop agressivement à son goût sur les circonstances exactes du coup de feu qui a été tiré dans sa chambre, dans la nuit du 3 au 4 mai.

Quand Louis-Charles Fournier lui demande, aussi, s'il est bien sûr que c'est un coup de crosse de revolver qui le coupait grièvement au-dessus de l'oeil gauche, "Je ne me suis certainement pas assommé tout seul," répondra-t-il, excédé.

Autrement, l'homme est plutôt calme, à l'aise, porte la tête haute, et répond instantanément aux questions les plus précises, avec parfois un sourire complice lorsqu'une réplique inattendue fait s'esclaffer même le procureur de la Couronne, Claude Gagnon.

Somme toute, son histoire est assez simple. Il a été réveillé par les coups qu'on lui portait, alors qu'il dormait déjà depuis près de deux heures, le soir du 3 mai. Et on n'hésite pas à croire cet homme de 71 ans, qui visiblement, en a vu d'autres, lorsqu'il affirme qu'il se débat, lutte avec ses agresseurs, et en renverse presque un d'un coup de pied à un certain moment! Il a le temps de voir que l'on fouille sa chambre, les tiroirs, les placards, il sait que l'on a pris environ \$600, posés dans deux de ces tiroirs, justement, et il s'étonne d'être encore en vie après avoir entendu la détonation.

"Je suis sûr qu'il voulait me tuer, affirme-t-il, mais on se bousculait et il a manqué son coup..."

La Défense retient que Thomas-Louis Belley ne peut identifier positivement aucun de ses agresseurs, et qu'en aucun moment, il n'a aperçu plus de deux individus dans sa chambre.

C'est sans doute sa très grande confiance en lui-même qui fait que Thomas-Louis Belley n'appréhende pas les petits pièges qu'on pourrait lui tendre, qu'il ne soupèse pas la difficulté qu'il y a à narrer dans les plus infimes détails, des événements comme ceux qu'il a vécus.

Son épouse, elle, est sensible à cette difficulté. Prudente, elle prend parfois une éternité à répondre et lance à un procureur: "Vous voulez me mêler!" En fait, c'est que l'on exige d'elle un témoignage beaucoup plus précis sur une foule de détails, de menus gestes, parfois, qui meublent la vie de tous les jours et que tous auraient de la peine à raconter, froidement, devant des dizaines de personnes qui écoutent.

"A quelle heure verrouillez-vous la porte chaque soir?... Est-ce au même moment, que vous descendez la toile fixée au haut de la porte?... A quelle heure éteignez-vous habituellement le luminaire extérieur?... Et ce soir-là?..."

Et aussi: "Lequel des trois individus portait une cagoule?... Celui qui tenait vos bras?... Celui qui était armé possédait-il une cagoule?... En êtes-vous bien sûr?..."

La pauvre dame s'y perd un peu mais il est une chose dont elle est bien sûre: c'est Denis Perron qui, peu avant minuit, le 3 mai, frappait à sa porte, et qu'elle apercevait à travers l'immense vitre donnant sur le vestibule. De cela, elle ne dérobe point.

Elle a entendu également l'un des individus appeler par le prénom de Serge, un des comparses, alors qu'elle était couchée, bras et jambes liées avec du ruban gommé, sur le plancher de la cuisine.

La dame a été ficelée comme cela pendant près de 10 minutes, et en entendant une détonation, elle a cru que son mari était mort. Une fois ses agresseurs sortis, c'est

elle qui constate que le fil du téléphone est arraché et qui court chez le voisin alerter les policiers.

Une curieuse chose est arrivée au début de son témoignage, une chose qui, selon certains, ne s'est produite que deux fois en trois ans au Palais de justice de Chicoutimi.

Mme Marie Belley a refusé de prêter serment, en affirmant que cela contrevient à ses croyances religieuses. Avant de faire une affirmation solennelle, palliatif prévu dans de tels cas, elle réfère à l'Evangile selon Saint-Mathieu, chapitre V, qui dit:

"Moi je vous dis de ne faire aucune sorte de serments. Ni par le ciel, parce qu'il est le trône de Dieu. Ni par la terre, parce qu'elle est l'escabeau de ses pieds... Mais que votre parole soit: Oui, oui; non, non. Ce qui est en plus de cela vient du Malin..."

Jonquière

Série de hold-up

JONQUIÈRE — Quatrième vol à main armée en moins de six jours, hier, à Jonquière; il apparaît maintenant plausible que trois d'entre eux aient été perpétrés par le même individu.

L'homme en question mesure environ cinq pieds et huit pouces, est relativement jeune et costaud, s'affuble d'un espèce de masque garni d'une perruque et d'une moustache postiche, et est vraisemblablement armé d'un pistolet de départ, communément appelé "starter", qui n'en a pas moins une apparence menaçante.

Dans la nuit de mardi à mercredi, il s'est présenté cette fois au comptoir de la Villa du poulet, à l'angle du boulevard Harvey et de la rue Saint-Hubert, à Jonquière. Trois employés étaient alors présents, dont le gérant, M. Gilles Deschênes, et c'est ce dernier qui devait remettre au gunman le contenu du tiroir-caisse, soit environ \$270.

Le bandit prenait la fuite à pieds alors que la Sûreté municipale de Jonquière était alertée.

Rappelons qu'au cours de la soirée précédente, un individu répondant grosso modo à cette description, tentait de dévaliser la bijouterie Martin, rue Sainte-Famille, mais repartait bredouille après que le propriétaire de l'établissement eut catégoriquement refusé d'ouvrir le tiroir-caisse. L'autre vol qui pourrait être relié à la même série est celui survenu à la Société des alcools, succursale de Kénogami, jeudi dernier.

Inutile de dire que les enquêteurs de la Sûreté municipale de Jonquière mènent présentement des recherches serrées dans le but de mettre fin à cette série de hold-up.

A l'UQAC

Engouement croissant pour les sciences de l'administration

CHICOUTIMI — L'engouement pour les sciences de l'administration est sans cesse croissant à l'UQAC. Au chapitre des étudiants à temps complet, le nombre de demandes d'admission n'a cessé de

croître au cours des trois dernières années.

Ainsi, en 1976, 162 demandes ont été logées auprès du bureau du registraire. En 1977, 179 demandes d'admission ont été compilées tandis que pour

1978, on enregistre déjà 267 demandes.

Les chiffres mentionnés plus haut concernent les étudiants réguliers à temps complet. Du côté des étudiants réguliers à temps partiel, l'attrait pour les

sciences administratives est ascendant.

Selon M. Laurent Massé, la majorité des étudiants à temps partiel sont concentrés dans deux programmes, soit justement l'administration et les sciences de l'éducation.

En ce qui concerne l'administration, on constate une recrudescence des demandes d'admission tandis qu'en sciences de l'éducation, on retrouve une bonne partie de professeurs qui suivent des cours de perfectionnement.

Globalement, l'Université du Québec à Chicoutimi devrait dispenser de l'enseignement à pas moins de 5,600 individus au cours de la prochaine année. Dans ce nombre sont compris les étudiants des sous-centres de Sept-Îles, Alma, Saint-Félicien et La Malbaie, qui ne comprennent toutefois que des étudiants à temps partiel.

l'écart salarial entre les classifications est presque entièrement disparu.

Quant aux salaires, les travailleurs régis par la Loi anti-inflation bénéficieront d'une augmentation de six pour cent portant ainsi leur rémunération hebdomadaire moyenne de \$209 à \$230.

Quoi qu'il en soit, les grévistes ont obtenu gain de cause sur le point en litige qui faisait le principal objet de revendication. En effet,

Dès la semaine prochaine

Retour au travail des 26 travailleurs de Boily Cie

ALMA — Le travail devrait reprendre lundi prochain à la firme Boily Compagnie d'Alma, après que les 26 travailleurs de cette entreprise, membres de la Fédération du commerce (CSN) aient affecté cinq semaines de grève.

Voilà ce qu'indiquait le conseiller technique

ENEZ PROFITER
de notre inventaire
des modèles 1978
qui est encore
au grand complet

Et rencontrer notre équipe de vente qui saura vous satisfaire.

LEGARE Auto
930, boul. Talbot,
Chicoutimi
Tél.: 545-4500.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Les deux grandes industries ont le vent dans les voiles

La situation de l'Alcan et des principales compagnies de pâtes et papiers présentes dans la région continue de s'améliorer. Ce qui est plutôt réconfortant pour l'ensemble du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La région fonde, en effet, une bonne partie de sa prospérité sur deux grandes industries.

Fait remarquable, de réputés courtiers en valeurs mobilières au Canada, recommandant aux investisseurs l'acquisition d'actions d'Abitibi Paper, de Toronto, de British Columbia Forest Products, de Vancouver, de Consolidated-Bathurst et de Domtar, toutes deux de Montréal, de même que de Price, de Québec. Le trait commun de ces entreprises est que chacune d'elles possède des intérêts plus ou moins considérables au niveau régional.

Abitibi est l'actionnaire majoritaire de Price depuis 1974; BC Forest Products est impliquée de façon considérable dans la nouvelle papeterie de Donohue-Saint-Félicien; Consolidated-Bathurst possède ici la plus moderne usine de papier journal et quelques scieries; Domtar exploite d'importantes installations industrielles de ce genre à Dolbeau et les environs; Price, enfin, demeure le principal employeur dans le secteur des pâtes et papiers au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ces compagnies sont présentement le choix de Nesbitt Thomson Bongard Inc. Pour sa part, la société Brown, Baldwin, Nisker Ltd. opte pour les actions d'Abitibi et de Domtar, car

elles seraient les moins vulnérables, advenant une récession aux États-Unis, en 1979.

D'autres spécialistes des placements boursiers soutiennent que les actions de Consolidated-Bathurst génèrent le rendement le plus intéressant à l'heure actuelle. Mais les courtiers s'accordent généralement pour dire que différents facteurs contribuent au dynamisme exceptionnel de l'industrie canadienne des pâtes et papiers.

La demande de papier journal au niveau mondial devrait rester très élevée pour au moins les deux prochaines années; le marché des matériaux de construction est aussi appelé à demeurer stable; la consommation de papiers fins augmente à nouveau après une période de ralentissement; il se produirait un rétablissement du prix de la pâte avant la fin de l'année en cours. En fait, seuls les produits d'emballage n'enregistreraient pas de progrès sur le marché au cours des prochains mois.

On doit mentionner, par ailleurs, que les ententes ouvrières-patronales intervenues à ce jour, révèlent que les deux parties s'orientent vers la suppression éventuelle d'un écart salarial atteignant 20 pour cent entre le Canada et les États-Unis. Les producteurs canadiens étaient défavorisés parce qu'ils étaient obligés de payer la main-d'œuvre de plus en plus cher que les concurrents américains.

C'est cependant l'industrie de l'aluminium qui enregistre les gains les plus spectaculaires. La plupart des so-

ciétés réaliseraient à la fin de 1978, des profits encore plus substantiels que ceux de l'an dernier, estiment des analystes américains.

Et tout porte à croire que l'Alcan, sur le plan mondial, obtiendra la part du lion de cette vigoureuse reprise industrielle qui dure depuis quelques années déjà.

En 1977, l'Alcan a déclaré les bénéfices les plus considérables parmi tous les producteurs d'aluminium. Sur des ventes qui ont légèrement excédé \$3 milliards, la compagnie, qui emploie 61,400 personnes au niveau international, a réalisé un profit net de \$201 millions!

Au chapitre de la rentabilité, sa rivale la plus sérieuse fut l'Aluminium Co. of America (Alcoa), de Pittsburgh, laquelle, avec un chiffre d'affaires supérieur à l'Alcan, en 1977, soit \$3.4 milliards, a déclaré des profits nets de \$195 millions. Alcoa a 45,200 employés à son service dans le monde.

On retrouve à la suite d'Alcan et d'Alcoa, la Kaiser Aluminium & Chemical, de Californie. Les ventes de cette entreprise ont totalisé environ \$2.2 milliards desquelles fut extrait un bénéfice net de \$112 millions. Kaiser emploie 26,200 personnes. Reynolds Metals, de Virginie, qui compte 35,400 employés, a réalisé des ventes de \$2,4 milliards et encaissé un profit net de \$86 millions en 1977. La puissante société française Pechiney-Ugine-Kuhlmann, avec des ventes de \$5.3 milliards l'an dernier, a recueilli un profit de \$77 millions. Cette

compagnie a 97,300 employés. Toujours en 1977, AluSuisse, avec ses 36,200 employés, a effectué des ventes de \$2.3 milliards et amassé un profit net de \$64 millions.

Pendant ce temps, au Japon, la Nippon Light Metal (chiffre d'affaires de \$703 millions et 6,500 employés), a déploré une perte approximative de \$30 millions...

Si les prévisions sont justes, l'Alcan ne fera que consolider son emprise au premier rang des producteurs d'aluminium dans le monde au cours des années qui viennent. Les retombées économiques s'annoncent valables pour la région (renouvellement du contrat de travail qui expire en avril prochain, aluminerie de La Baie, modernisation, etc.). Mais les répercussions seront encore plus appréciables, si l'on met tout en oeuvre pour accélérer la création d'un réseau manufacturier, dans la région qui demeure le coeur de l'industrie canadienne de l'aluminium, avec sa main-d'œuvre et son énergie hydro-électrique.

Gabriel BERBERI

PAROLE AUX LECTEURS

Elle est à la fois heureuse et déçue

Ayant participé dernièrement au 4^e congrès et concours national de la Société canadienne culturelle des sourds Inc. tenu à Montréal du 19 au 23 juillet dernier, je n'ai pas obtenu les joies que j'anticipais. Pourquoi? Eh bien, les frais pour participer à ceux-ci étaient beaucoup trop onéreux car il faut tout de même considérer que les sourds ne sont pas tous riches.

Donc, la pire injustice qu'il y a eu, c'est que même les participantes devaient défrayer l'entrée au kiosque d'expositions et aux autres activités. Dans notre région, nous sommes deux qui avons gagné le premier prix provincial: Mme Marguerite Girard, (1^{er} prix au crochet), ainsi que moi-même, Lysa Fortin, (1^{er} prix en oeuvres d'inspiration religieuse).

Nous aurions souhaité que le directeur provincial, M. Guy Lebeuf, nous offre un laissez-passer spécial vu que nous étions les gagnantes provinciales. Celui-ci coûtait \$75, somme beaucoup trop chère pour nos moyens. Donc, en ce qui me concerne, j'aurais préféré demeurer chez moi mais vu que j'étais la gagnante, il était obligatoire que j'y aille.

En arrivant à Montréal, j'ai été traitée comme si personne ne m'avait vue et connue. Je suis la SEULE GAGNANTE qui était absente au banquet faute de moyens financiers. Inutile de vous dire que j'avais les larmes aux yeux car peu avant le banquet, j'étais à la porte de la salle. Donc, c'est avec tristesse que je suis retournée chez des parents en attendant le lendemain pour aller chercher mon prix. Prix d'excellence veut dire "Emblème d'un accomplissement supérieur". C'est celui que j'ai gagné!

Mes parents qui m'accompagnaient ont été eux aussi très déçus car, même s'ils étaient les parents de la gagnante, ils devaient payer. En ce qui me concerne, je n'ai jamais vu cela!

C'est la première fois que je participe à ce genre de concours mais je vous avoue franchement que je n'ai pas apprécié outre mesure cette expérience. Le but de celui-ci était de faire connaître aux gens les talents exceptionnels des sourds et les encourager à persister dans leur travail.

Par ailleurs, quoi que le public était invité à assister à l'exposition, très

peu de personnes se sont déplacées justement parce que les frais étaient beaucoup trop onéreux. C'est dommage, car un tel concours était l'unique occasion pour les sourds de démontrer aux gens qu'ils existent eux aussi. C'est pour quoi, à l'avenir, les organisateurs devraient préparer ce concours en fonction des participantes (afin qu'elles n'aient pas de frais à encourir) et bien entendu, du public pour qu'il vienne en plus grand nombre apprécier les oeuvres de tous les sourds talentueux.

En outre, je ne suis pas du tout d'accord avec les organisateurs pour ce qui est de l'endroit où s'est tenue l'exposition. L'hôtel Régence Hyatt de Montréal était beaucoup trop chic et cher pour des gens comme nous. Car il ne faut tout de même pas oublier que nous ne sommes pas des millionnaires. Celle-ci aurait eu lieu dans le gymnase de l'école Lucien-Pagé et ça aurait fait aussi bien, et je dirais même mieux! .Pourquoi?

D'abord, les gens seraient venus en plus grand nombre car le prix d'entrée aurait été moins élevé et ils au-

raient été beaucoup plus à l'aise que dans cet hôtel luxueux. Il faut penser également que plusieurs exposants auraient eu l'occasion de vendre leurs oeuvres ou bien encore discuter avec les entendants ce qui n'est pas le cas car Mlle Suzanne Robitaille qui fait de la magnétique poterie aurait vu celle-ci s'envoler comme des petits pains chauds mais vu le prix exorbitant \$20 pour voir l'expo, ça lui a nu grandement dans ses ventes. Elle était très déçue et ça paraissait. En ce qui me concerne, c'est pire, car mon oeuvre en littérature, il n'y a même pas la moitié des sourds présents qui l'ont vue car voyez-vous, moins de 2% de sourds savent lire et par-dessus le marché, ceux qui savaient lire étaient presque tous anglophones alors que mon oeuvre, elle, était en français seulement!

C'est la première fois que je participe à ce genre de concours et c'est également la dernière. Il faut dire aussi que le prix que j'ai reçu ne compense nullement toutes les dépenses encourues pour l'obtenir.

Lysa Fortin,
307, rue Châteauguay,
Jonquière.

Le 9 août.

La pédagogie et la psychologie modernes déforment

Selon nos pédagogues-prophètes, nous ne serions qu'au début des changements scolaires, nous serions en révolution pédagogique perpétuelle. En 1972, un pédagogue renommé de France a dit que "la pédagogie des années '80 sera aussi éloignée de la pédagogie de 1972 que celle-ci l'est des années '50". Le projet en est certainement prémédité puisqu'un prêtre, professeur de sciences sociales, enseignant à Alma, a révélé les mêmes prophéties en termes différents en 1969. Il s'agit d'une paraphrase du psychologue américain Carl Rogers qui est très connu et dont les thèses sont enseignées officiellement. Jugez par vous-mêmes du degré de corruption intellectuelle atteint par Carl Rogers, votre auteur préféré, cher M. Rosaire Dubé.

"Les enseignements que l'on donne aux élèves sont soit nuisibles, soit indifférents; j'ai constaté cela après 30 années d'enseignement un peu partout, dans les universités et comme spécialiste en psychologie sociale. Il faut abolir tous les examens, les révisions, tout le système en vigueur dans l'enseignement. Le "jugement" porté sur l'élève lui fait tort, c'est un obstacle majeur à son épanouissement total. Il faut abolir tous les diplômes et tous les certificats. Les étudiants apprennent mieux entre eux; ils vont s'instruire en parlant, en discutant, en dialoguant..."

Cela se passe presque sans commentaire tellement les propos sont franchement hors de tout bon sens. Sans compter que le professeur de sciences sociales (et de surcroît prêtre!) considérerait les âneries de Carl Rogers comme une grande source d'inspiration bénéfique pour la cause de l'éducation — j'aurais envie de dire de transpiration diabolique ne sachant plus comment s'exprimer pour dénaturer et intervertir la vérité, l'ordre, le bon sens, l'équilibre.

Toutes ces imbécillités reflètent à s'y méprendre la philosophie de Jean-Jacques Rousseau, un des encyclopédistes qui préparèrent, avec Voltaire, par leur pensée subjective et leurs sociétés de pensée, la révolution française de 1789. En effet, la pédagogie

moderne est le prolongement de la pensée de Rousseau. Celui-ci met en relief dans ses ouvrages une pensée hérétique niant le péché originel: "L'homme naît naturellement bon et sans défaut. C'est seulement le milieu qui le corrompt. Éliminons le milieu et l'homme sera parfait; il n'y aura plus ni haine ni guerre". Les disciples de Rousseau ont rayé de leur esprit le péché originel et ses suites. En plus, ils raisonnent en naïfs puisqu'ils dissocient les méfaits du milieu de la culpabilité des hommes, ne voyant aucune relation d'effet à cause, ne voyant pas que la corruption apportée par le milieu est une conséquence de l'accumulation des fautes individuelles. Quel angélisme satanique! Qui veut trop faire l'ange fait souvent la bête... Voilà ce que réalise la pédagogie moderne et son programme scolaire!

Comment voulez-vous que l'on enseigne avec efficacité, que l'on éduque, que l'on redresse, que l'on forme, que l'on retranche, que l'on corrige? En un mot, comment voulez-vous que l'on puisse faire de l'éducation sans croire en premier lieu au péché originel, à son action et ses suites qui tarent et contaminent l'être humain toute sa vie durant? Même le mot éducation signifie fortement et avec vigueur qu'il y a du mal à corriger, et qu'il y a des personnes qui doivent redresser et former en maîtres d'autres personnes — un maître et ses élèves. Si on ne croit plus au péché originel et en ses suites néfastes dans le péché toujours actuel, comment voulez-vous qu'il y ait de l'éducation possible?

Avec la pédagogie et la psychologie modernes, nous avons tout ce qu'il faut pour faire des barbares et des monstres d'orgueil. Les hommes "datés de 1978" ne sont pas plus intelligents que les hommes "datés de l'an '33 ou de l'an 1950". Ils font les mêmes erreurs. Selon un auteur, "il n'y a rien de nouveau sous le soleil", quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse. Si on profite de plusieurs inventions, c'est dû aux efforts additionnés des hommes de plusieurs générations. Malgré, toute cette matière perfectionnée à notre service, nous sommes plus

pauvres et démunis que nos ancêtres, à tous points de vue.

Cher M. Dubé, je voudrais vous faire faire un devoir d'analyse psychologique ou de dissertation philosophique sur le fait suivant qui en dit beaucoup sur la déformation générale opérée par les écoles sur les enfants: Il y a quelques jours, un Bérêt Blanc distribuait à la pluie des circulaires reproduisant le témoignage du Père Placide Dier sur la terreur communiste au Vietnam. A un endroit, ce fut un jeune de 16-17 ans qui prit la circulaire et la regarda quelques minutes. Le Bérêt Blanc en fut quitte avec une pluie d'invectives répétées avec force: "Fasciste! réactionnaire! Va-t'en avant que l'on te tombe dessus!" Est-ce la liberté, l'épanouissement, la personnalité que vous prêchez, cher M. Dubé? Lisez la vie des saints, vous verrez de l'héroïsme, de la personnalité, de la liberté, de l'épanouissement. Ce n'est pas dans les ordures psychanalytiques et freudiennes, ni

dans les fosses existentielles morbides à la Carl Rogers que l'on peut y faire une envolée tonifiante vers les hauteurs célestes et être comblé comme les oiseaux et les lys des champs.

En terminant, M. Rosaire Dubé, je vous conseillerais fortement de réciter votre Rosaire quotidien. Et en guise de méditation académique, psychologique et pédagogique, je vous laisse deux phrases splendides du grand orateur-évêque Bossuet:

"Il est vrai, chrétiens, je le confesse, nous ne soutenons pas longtemps cette noble ardeur; l'âme se replonge bientôt dans sa matière. Elle a ses faiblesses et ses langueurs et permettez-moi de le dire, car, je ne sais plus comment m'exprimer, elle a des grossièretés qui, si elle n'est éclairée d'ailleurs, la forcent presque elle-même de douter de ce qu'elle est".

C.-E. Boudreault,
49, Dequén,
St-Gédéon.

Le 8 août 1978.

S'occuper de soi avant tout

Mon cher Jean Gagnon,

Je te trouve pas mal épais... pour ne pas dire autre chose. D'abord et avant tout pour qui te prends-tu? Te prendrais-tu par hasard pour Dieu le père? Encore là prétentieux, orgueilleux et rempli de toi comme tu le sembles d'être seulement le père de Dieu le père ne te suffirait aucunement pas, il faudrait que tu sois leurs esprits.

Tu as l'air de penser que la Terre tourne autour de toi. Détrompes-toi car il n'y a rien qui tourne autour de toi. Laisse-moi te dire mon cher ami et c'est mon impression personnelle que c'est dans ta propre "boi" que ça ne tourne par rond. Avant d'affirmer et de juger qui aurait le droit de vie et de mort sur cette planète, prétendant pouvoir déterminer toi-même le degré d'intelligence de chacun, tu devrais avant tout ça tâcher et essayer d'acquiescer le gros bon sens... et la façon d'y parvenir, c'est de trouver ton handicap.

A défendre la majorité ou une bonne moyenne des

causes que tu endosses, entre autres l'avortement, les alcooliques chroniques, en plus des handicapés physiques et mentaux, tu épouses des causes très au-dessus de tes capacités.

J'ai eu comme toi dans le passé des idées semblables aux tiennes, mais j'étais malade et je te conseille en passant de ne pas te rendre jusque là parce que tu n'en reviendrais peut-être pas. Alors dans ton cas je pense que tu aurais avantage à te regarder de plus près à t'occuper seulement des choses ou des causes qui te concernent personnellement et tu verrais que seulement régler ton problème est la tâche qui te revient. Prends la peine de te regarder franchement et tu vas constater que juste sauver Jean Gagnon c'est du stock et pour la balance du genre humain, Dieu s'en charge et divinement bien. Sans rancune.

Claude Gagnon,
355, Bégin,
Alma.

Le 8 août 1978.

Le député Brassard ne se mouille pas les pieds

Devant les virulentes attaques dont je fus l'objet de la part du conseiller technique, M. Henri Vachon, faisant suite à une déclaration que j'ai faite sur les ondes de Radio-Canada relativement aux négociations chez Price, je me sens tenu de faire la mise au point suivante.

D'abord, il convient de rappeler substantiellement les propos que j'ai tenus sur les ondes de Radio-Canada. Ils tiennent en trois points:

Premièrement, je soulignais le fait, assez banal en soi, qu'un arrêt de production chez Price ne pouvait avoir qu'un effet néfaste sur l'économie régionale!

Deuxièmement, je rappelais un autre lieu commun en souhaitant qu'on aboutisse à un règlement négocié sans avoir besoin de recourir à la grève. Ce qui ne constitue pas non plus une trouvaille! Mais enfin...

Et, troisièmement, j'ai fait le commentaire suivant qui a été considéré comme une hérésie inqualifiable: "Il semble, 'ai-je dit', que les dirigeants de la CSN chez Price veuillent obtenir davantage que ce qui a été négocié dans l'ensemble du secteur des pâtes et papiers (au Québec et dans d'autres provinces). Tout en considérant comme légitime de pareilles demandes, il y a lieu de s'interro-

ger sur le réalisme d'une telle démarche."

Voilà le péché mortel que j'ai commis: j'ai osé prétendre qu'il était opportun de s'interroger sur l'opportunité de la stratégie appliquée par la CSN au sein de l'entreprise Price. Pourtant, c'est précisément cette question que se sont posés les travailleurs syndiqués et leur vote indique qu'ils sont divisés sur la réponse à lui donner.

Est-il réaliste de croire que le modèle de convention collective négociée dans la plupart des entreprises papeteries (le "pattern" comme on dit) puisse être "défoncé", dépassé en recourant à la grève? Telle

est la question capitale. Certains, comme M. Vachon, répondent OUI à cette question; d'autres sont convaincus que NON.

Une chose est sûre en tous cas: c'est aux travailleurs qu'il appartient d'en décider. Quant à moi, je n'ai fait que mettre en évidence la question fondamentale que tout le monde se pose, sans avoir la prétention de dicter aux travailleurs une ligne de conduite. Ils n'ont d'ailleurs besoin ni d'un guide, ni d'un tuteur. Et je ne me sens de vocation pour aucun de ces deux postes.

Jacques Brassard, député,
Alma.
Le 8 août

Price

Brève rencontre entre les deux parties

par André Brassard

JONQUIERE — Encore une fois, les négociations se sont déroulées très rapidement hier après-midi entre les représentants syndicaux des 2.000 travailleurs des usines Price à Jonquière, Kénogami et Alma et les négociateurs patronaux.

En effet, après que les dirigeants de la compagnie aient apporté quelques précisions et qualifié les offres de finales, les membres du front commun CSN se sont retirés et les négociations reprendront au lendemain de la consultation des membres.

Comme l'indiquait le porte-parole du front commun CSN, M. Henri Vachon, les offres finales de la compagnie seront soumises la semaine prochaine dans le cadre de la réunion des instances du syndicat.

Ces instances, formées d'environ 150 représentants dont les agents de grief décideront alors des mesures à suivre et du mode de consultation à établir.

Ils se pourrait bien que les offres patronales soient expliquées aux membres réunis par secteurs d'activités pour faciliter la diffusion de l'information, ce qui s'avère très difficile en assemblée générale en raison du grand nombre d'intervenants, expliquait M. Vachon. Cependant, une assemblée générale des membres pourrait suivre pour

procéder à l'acceptation ou au rejet des offres.

Suspension

Les cinq mécaniciens de la carrosserie de Jonquière suspendus il y a plus de deux semaines par suite

de leur refus de réparer un appareil, ont réintégré leur poste depuis plusieurs jours déjà. Selon M. Vachon, aucune entente n'est encore intervenue avec la partie patronale concernant les pénalités que subiront ces travailleurs.

Consolidated-Bathurst

A la papeterie Consolidated Bathurst de La Baie, "le bébé se présente bien" indiquait le président des employés de bureau, M. J.-M. Rioux qui négocie à la même table

que les représentants syndicaux des employés d'usine.

Cependant, ce n'est qu'en septembre que les 1.000 travailleurs membres du Syndicat national des pâtes et papier de Port-Alfred (CSN) pourront enfin connaître les offres

salariales de l'entreprise, contrairement à ce qu'espéraient les représentants syndicaux en début de semaine.

En effet, en raison de l'absence du principal négociateur patronal, M. Fayland Ladd, le déroulement des négociations a été passablement perturbé. Les énergies se sont concentrées sur le règlement des clauses normatives qui ont fait l'objet d'une quasi-entente de principe, confirmait M. Rioux.

Le syndicat indique des gains majeurs au chapitre des clauses relatives à la sécurité des travailleurs. Ainsi, un travailleur qui se considère en danger disposera maintenant du droit de cesser le travail ou de le retarder sans pénalité, jusqu'à ce qu'il ait acquis l'assurance nécessaire.

Par ailleurs, les agents de grief de tous les départements participeront maintenant aux délibérations du conseil général de sécurité-santé, anciennement formé de huit représentants patronaux et syndicaux.

Enfin, un autre gain appréciable pour le syndicat qui pourra maintenant effectuer un meilleur contrôle sur l'attribution des contrats de sous-traitance.

Les négociations reprendront le 6 septembre prochain pour une période intensive de cinq jours. C'est alors que les offres salariales seront dévoilées, celles-ci étant fortement attendues depuis l'expiration du dernier contrat de travail, le 30 juin dernier.

LE TRAVAIL

Caisses pop

Rejet des offres patronales

METABETCHOUAN — Constant qu'il y avait place à amélioration malgré un net déblocage à divers chapitres, les 32 travailleurs syndiqués de l'Union régionale des caisses populaires Desjardins ont rejeté mardi soir les offres patronales déposées plus tôt en après-midi.

Quoique la grève pourrait être déclenchée dès lundi prochain, l'assemblée générale des travailleurs a préféré laisser une dernière opportunité à l'employeur qui devrait, d'ici vendredi, réviser ses offres.

Sinon, indiquait le conseiller technique de la Fédération du commerce (CSN), M. Jean-Paul Lapointe, le vote de grève pourrait être pris vendredi ou dans les jours

qui suivront.

Ce sont principalement les hausses salariales de six pour cent offertes pour la deuxième année du contrat, la clause d'indexation, l'application de la politique automobile et la classification qui ont motivé le rejet des offres par la majorité des 32 syndiqués CSN. Cependant, le négociateur syndical M. Lapointe reconnaissait qu'un net déblocage s'était réalisé lors de la dernière séance de négociation puisque l'employeur serait prêt à accorder une augmentation de salaire de 10 pour cent pour les professionnels et de 12 pour cent pour les employés cléricaux au cours de la première année du contrat.

Ainsi, les employés de bureau

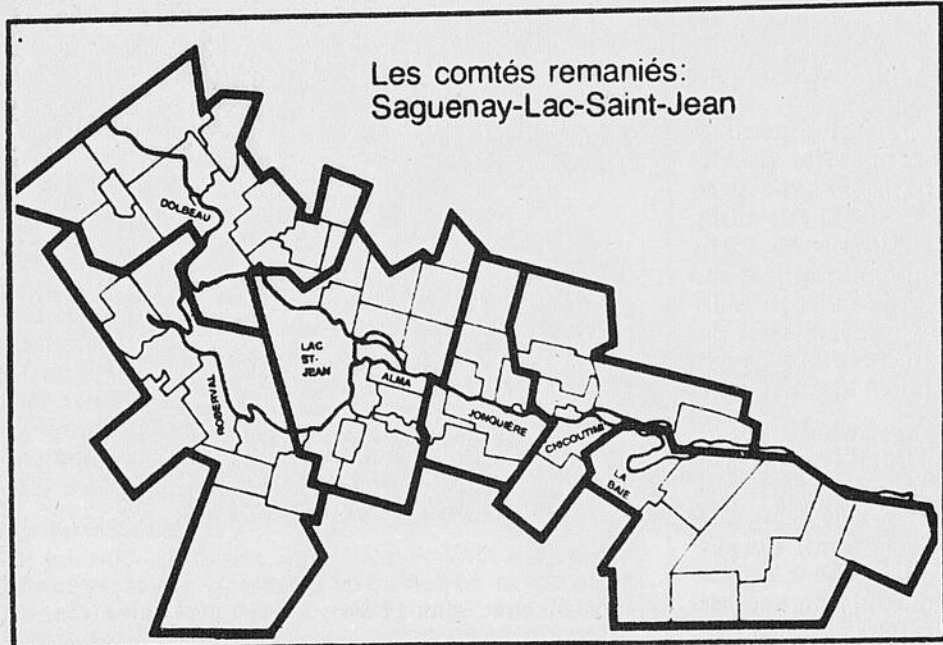
toucheraient des salaires variant entre \$224 et \$297 par semaine alors que la rémunération hebdomadaire des professionnels oscillerait entre \$369 et \$521. Pour l'année 1979, l'employeur offre une majoration de huit pour cent.

Travailleurs forestiers

Mettant un terme au suspense qui planait depuis plusieurs mois sur la tête des 1.300 travailleurs forestiers de la compagnie Price au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le juge Bernard Prudhomme du Tribunal du travail a confirmé la décision du commissaire enquêteur voulant que ces travailleurs soient maintenant représentés par le Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique (FTQ).

Ces travailleurs étaient auparavant membres du Syndicat des travailleurs du S.-L.-S.-J. qui décidait, en mai dernier, de porter la décision du commissaire enquêteur, M. Michel A. Galiéau. Pour justifier son appel, le Syndicat des travailleurs du S.-L.-S.-J. alléguait que la requête en accréditation avait été déposée hors des délais prévus selon les règlements sur l'accréditation dans les exploitations forestières.

Indiquant sa satisfaction, le permanent du Syndicat des métallos indiquait que les négociations visant au renouvellement du contrat de travail de ces 1.300 travailleurs devraient être entamées bientôt, avec la compagnie Price Limitée.



Les comtés remaniés:
Saguenay-Lac-Saint-Jean

PROPOSITION DE REDECOUPAGE — Le projet de redécoupage des comtés municipaux du ministre Léonard proposera six comtés, au lieu de trois, pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Outre le nombre de comtés, l'un des éléments les plus nouveaux que présente, pour la région, cette proposition, concerne le regroupement d'un comté municipal autour de la ville de Dolbeau.

Léonard proposera six comtés municipaux

CHICOUTIMI — Le ministre d'État à l'Aménagement, M. Jacques Léonard, présentera, d'ici quelque temps, une proposition de refonte des comtés municipaux qui fera passer leur nombre de 71 à 91. Il proposera l'établissement de six comtés municipaux, au lieu de trois, pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

C'est là l'essentiel d'un document sur le redécoupage des comtés municipaux dont Le Soleil de Québec a publié, en exclusivité, les grandes lignes dans son édition d'hier.

La région regroupe actuellement les comtés municipaux de Lac-Saint-Jean-Ouest, Lac-Saint-Jean-Est et Chicoutimi.

Le document publié par le quotidien québécois indique que le ministre proposera un découpage qui s'apparente, du moins pour la région, à celui des actuels comtés provinciaux, sauf dans le cas du secteur Lac-Saint-Jean-Ouest, pour lequel on proposera deux comtés municipaux.

Chacun des nouveaux comtés serait regroupé autour de la principale agglomération urbaine de son territoire et porterait son nom. On retrouverait ainsi les comtés municipaux de Dolbeau, Roberval, Alma, Jonquière, Chicoutimi et La Baie.

Cette nouvelle proposition de division s'inscrit dans le cadre du vaste projet de réforme de la démocratie municipale dont le gouvernement du Québec a commencé la présentation au cours des derniers mois. Jusqu'ici, les discussions sur le sujet ont surtout porté sur la réforme de la fiscalité municipale.

La proposition de redécoupage des comtés municipaux paraît correspondre à une volonté d'en faire un outil de base pour l'application de la nouvelle philosophie de revalorisation du pouvoir municipal et de décentralisation administrative que préconise le ministre Léonard.

Dans l'un des documents remis il y a quelques semaines aux représentants municipaux qui participaient à une réunion de consultation sur ce projet de réforme, on parle des nouveaux comtés municipaux comme de lieux de "nouvelles solidarités".

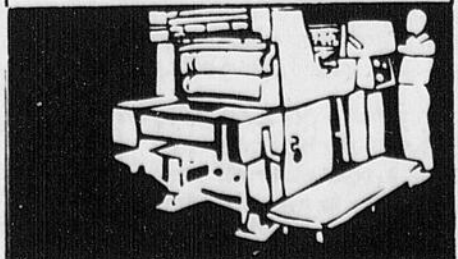
On veut favoriser l'émergence de territoires administratifs plus homogènes de façon à faciliter une participation accrue du milieu à sa propre administration. On peut notamment lire à ce sujet, dans le document en question: "Ces communautés en gestation, ces nouveaux territoires d'appartenance, peuvent constituer l'assise d'une implication accrue et plus totale des citoyens dans l'organisation de leur cadre et de leur milieu de vie, si elles sont dotées d'une structure adéquate capable de gérer à moindres frais un large éventail de services en accord avec les aspirations de leur population et suffisamment articulée pour accueillir efficacement une décentralisation de responsabilités gouvernementales."

Parmi les autres critères qui ont présidé à l'élaboration de la proposition de redécoupage, on relève un certain nombre d'éléments techniques, comme une population minimum de 10.000 habitants, une superficie maximum de 1.000 milles carrés et une longueur maximum de 60 milles par comté municipal.

Il est intéressant de noter qu'ensemble les régions Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord et Bas-Saint-Laurent-Gaspésie accueilleraient onze des nouveaux comtés municipaux proposés. Leur nombre total passerait de 14 à 25.

Hier, aucun des préfets de comtés de la région n'était en mesure de formuler des commentaires sur cette proposition de redécoupage qui n'a même pas encore été présentée à l'Union des conseils de comtés et à l'Union des municipalités du Québec.

l'imprimerie
LE PROGRÈS
DU SAGUENAY LIMITEE
316 AVE LABRECQUE - CHICOUTIMI - TEL. 545-4474



JUSQU'À \$50 DE BONI

Économisez à l'occasion de la présentation des nouveaux téléviseurs XL-100 de RCA avec châssis LONGUE VIE... POUR UN TEMPS LIMITE!

DURANT LES JOURS DE PRIMEURS RCA

ÉCONOMISEZ RCA VOUS REMBOURSE \$50

Meuble méditerranéen à écran de 26 po Modèle GC688

Le châssis LONGUE VIE de RCA reconnu pour sa qualité en plus de l'avantage de la syntonisation électronique varactor VHF UHF à bouton unique de Signalock et de l'autoreglage de la couleur. Meuble attrayant fini pacanier veiné avec roulettes dissimulées.

ÉCONOMISEZ RCA VOUS REMBOURSE \$20

Meuble colonial à écran de 26 po Modèle GC684

L'autoreglage de la couleur et plusieurs autres caractéristiques de luxe y compris la syntonisation électronique varactor VHF UHF à bouton unique de Signalock.

ÉCONOMISEZ RCA VOUS REMBOURSE \$20

Meuble contemporain à écran de 26 po Modèle GC680

Le châssis LONGUE VIE de RCA qui économise l'énergie. L'autoreglage de la couleur en plus de la syntonisation électronique varactor VHF UHF à bouton unique de Signalock. Chic fini pacanier veiné.

RCA

RCA fabrique constamment de meilleurs téléviseurs.

Modèle de table à écran de 20 po FC443

Grâce au châssis LONGUE VIE de RCA, il n'utilise que 69 watts d'énergie en moyenne. Fini simili-boisier genère sur plastique durable. Syntonisateurs jumelés VHF UHF-transistors à 100%.

Modèle de table à écran de 20 po Modèle FC450

Le chef de file de la série des XL-100 de RCA avec image de 20 po vous offre l'autoreglage de la couleur et la syntonisation électronique varactor VHF UHF à bouton unique de Signalock. Fini simili-boisier veiné.

EN VENTE CHEZ CES MARCHANDS PARTICIPANTS DE RCA:

MAISON DU MEUBLE DOLBEAU LTEE 1310, boul. Walberg, Dolbeau. Tél.: 276-0513.	P.-L. MEUBLES 1258, boul. Sacré-Cœur, St-Félicien, Cte Roberval. Tél.: 679-1212.	ST-GELAIS ELECTRONIQUE INC. 1526, boul. Talbot, Chicoutimi, Qué. Tél.: 545-2828.
DUCHESNE & TREMBLAY 19 est, rue Racine, Chicoutimi, Qué. Tél.: 543-1435.	COMPTOIR DU MEUBLE 425 ouest, rue Collard, Alma, Qué. Tél.: 668-8353.	NORMANDIN RADIO TV SERVICE ENR. 310, St-Cyrille, Normandin, Cte Roberval, Qué. Tél.: 274-2157.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



DES BOEUF SUBVENTIONNES

Grâce à l'assurance-stabilisation, les producteurs de boeuf de la région toucheront, encore cette année, un prix raisonnable pour la vente de leurs veaux. Mais, selon M. Rémi Lavoie, de Sainte-Jeanne-d'Arc, qui possède 127 têtes de bétail, il faudrait que le prix du boeuf soit haussé à \$0.65 la livre et plus pour que les producteurs continuent de produire sans l'assurance-stabilisation. Quant à la hausse actuelle du prix du boeuf dans les boucheries et supermarchés, ce producteur prétend qu'elle peut aider les producteurs, mais sans donner de chiffres exacts.



EOLIENNE

Vu à Roberval, ce prototype d'éolienne qui pourrait fort bien servir comme générateur d'énergie. Il est installé sur le terrain des jardins communautaires de la Société d'horticulture et algues passablement la curiosité des passants. Et, les barils vides, lorsqu'il y a du vent, tournent à une vitesse vraiment impressionnante. De l'énergie nouveau genre, qu'il!

AUJOURD'HUI

par la PC et l'AP

Il y a 18 ans aujourd'hui, le 10 août 1960, la Déclaration canadienne des droits de l'homme garantissant les libertés fondamentales dans tous les domaines de juridiction fédérale entrant en vigueur. La déclaration oblige les cours de justice à interpréter tous les statuts et lois fédéraux présents et à venir en fonction des droits fondamentaux et à s'assurer que nul n'est privé de leur protection pour des raisons de race, religion, sexe ou couleur de la peau.

1974 — Le Portugal s'engage à accorder l'indépendance à l'Angola dans les deux cas. Ce sera fait le 11 novembre 1975.

1969 — Une multitude de nageurs traversent le Danube, à Ruse, en Bulgarie.

1967 — Les habitants de Gibraltar décident de rester sous souveraineté britannique.

1964 — Paul VI publie sa première encyclique, Ecclesiam Suam, sur les réformes de l'Eglise.

1950 — Signature d'un pacte par le Canada et les Etats-Unis approuvant l'augmentation de la production d'énergie à la centrale hydro-électrique des chutes Niagara.

1945 — Bombardé atomiquement, le Japon se dit prêt à capituler si l'empereur est autorisé à rester sur le trône.

1914 — L'armée allemande occupe Liège.

1792 — Le roi Louis XVI est suspendu et enfermé au Temple. Il sera guillotiné quatre mois plus tard.

Ils sont nés un 10 août:

— Camillo Benso, comte de Cavour, homme d'Etat italien (1810-1861).

— Herbert Hoover, président américain (1874-1964).

LA REVANCHE DES ENFANTS

Terreur des enfants sans appétit, l'huile de foie de morue coule à flots sur les tables des adultes danois depuis qu'un rapport médical a indiqué qu'elle pouvait prévenir les crises cardiaques. Les ventes ont monté en flèche, et les pharmacies sont à court. Le rapport, publié le mois dernier par deux médecins danois, affirmait que l'huile de foie de morue, comme la viande de phoque, contient un certain acide ayant un effet préventif sur la thrombose coronaire. Cet acide se trouve dans l'alimentation des Esquimaux qui souffrent rarement de troubles cardiaques. Quelques spécialistes, toutefois, croient que l'huile de foie de morue, si elle est bénéfique pour la croissance osseuse par la vitamine "D" qu'elle contient, pourrait hâter la calcification et la sénilité précoce chez les adultes.

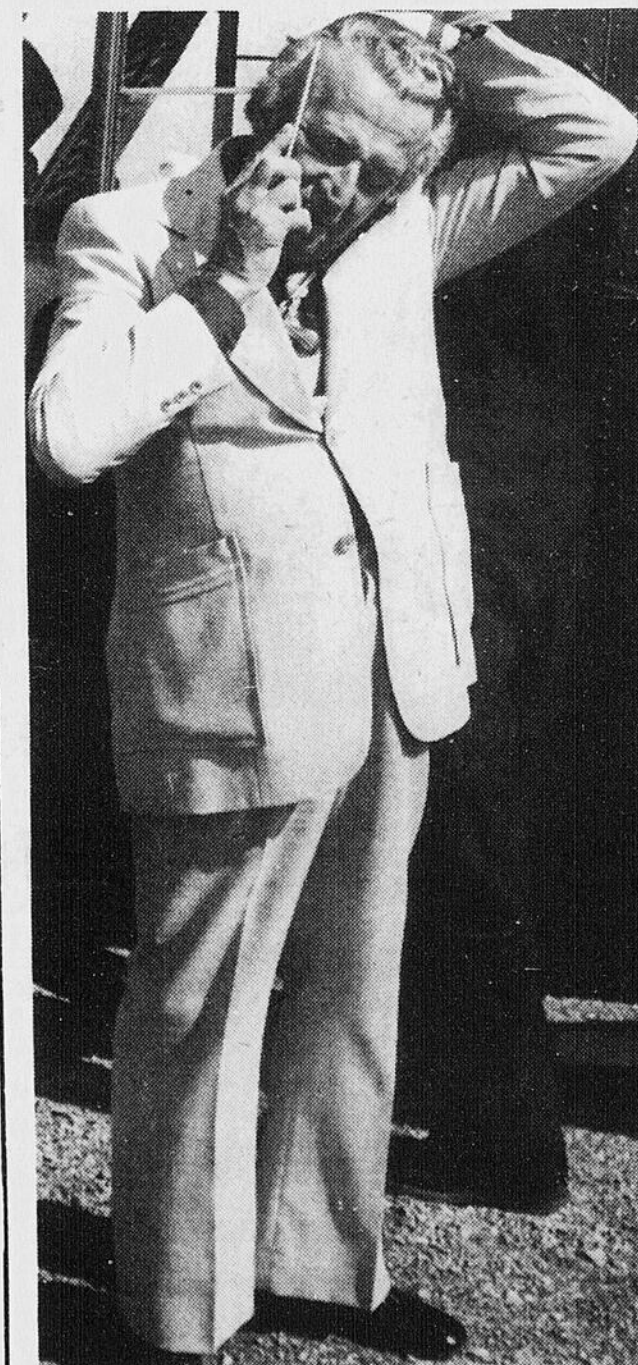
CIGARETTES EN PROGRESSION

La production mondiale de cigarettes a augmenté de deux pour cent en 1977 pour s'élever à 4,127 milliards d'unités. L'augmentation a été due principalement à la Chine, à l'Union soviétique, au Japon et au Brésil, tandis que la production a diminué aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale, en France et au Royaume-Uni. Les principaux producteurs mondiaux ont été la Chine (725 milliards), les Etats-Unis (665), l'Union soviétique (380), le Japon (297), le Royaume-Uni (154), l'Allemagne fédérale (137), le Brésil (127), la Pologne (89), la France (80) et la Bulgarie (78). Le commerce mondial des cigarettes a d'autre part progressé de neuf pour cent l'an dernier, atteignant 265 milliards d'unités. Les Etats-Unis, avec 66 millions d'unités, ont pris la première place à la Bulgarie (63 millions). Ces deux pays ont été suivis par le Royaume-Uni, l'Allemagne fédérale, la Suisse et les Pays-Bas.



NOUVEAU MOULIN

A La Doré, on a maintenant un moulin reconnu par la direction du patrimoine québécois comme monument historique. Et l'ancien propriétaire de ce moulin, M. Raymond Poirier, qui l'a cédé pour la modeste somme de \$4,000, a reconstruit pour sa part un moulin moderne et conventionnel, qui continue de rendre service aux cultivateurs et autres propriétaires de l'endroit. Quant à son ancien moulin à eau, une corporation est à travailler pour obtenir des subventions visant sa restauration.



UN HOMME FIER

A sa descente d'hélicoptère, à bord duquel il s'était amené à l'aéroport d'Alma mardi, M. Rodolphe Pagé, ce pionnier de l'aviation au Saguenay-Lac-Saint-Jean auquel le Festival aéronautique d'Alma consacrait une journée spéciale, a cru bon de se donner un petit coup de poigne... histoire de se rafraîchir quelque peu. Même s'il est aujourd'hui âgé de 72 ans, M. Pagé, qui fut le premier pilote de brousse au Québec, semble en excellente condition physique. Aussi, il est d'autant plus conscient du fait que l'âge, même avancé, n'exclut pas pour autant la négligence de sa personne!



A L'ASSOCIATION CANADIENNE

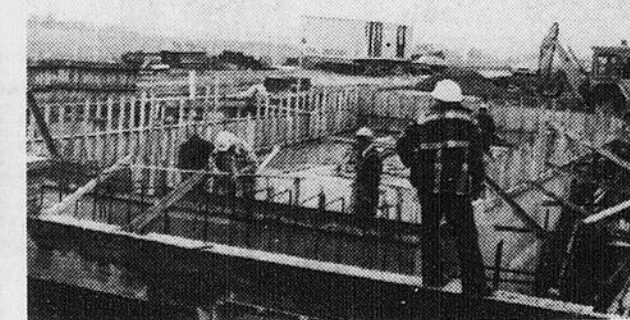
M. Maurice Cardinal, directeur général de l'hôpital de Chicoutimi et président de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, a été élu vice-président de l'Association canadienne des hôpitaux à l'issue du congrès national que cet organisme vient de tenir à Calgary, en Alberta.

ON AURAIT UN PAPE CORPULENT

Un dicton romain veut qu'à un pape maigre, dont le patronyme ne comporte pas la lettre R, succède un pape corpulent avec un R dans son nom. Au filiforme Paul VI (Montini) devrait donc succéder un homme de forte prestance ayant un "R" dans son nom de famille. Ainsi, Paul VI avait succédé à Jean XXIII (Roncalli) qui était gros. Le prédécesseur de ce dernier, Pie XII (Pacelli), long et mince, avait de même succédé à un corpulent Pie XI (Ratti).

Le dicton justifie encore l'accession de Benoît XV (Della Chiesa), maigre, au trône pontifical, à la suite de Pie X (Sarto), d'un bon poids, qui avait lui-même succédé à Léon XII (Pecci), à la minceur aristocratique. Pie IX (Fierretti), qui eut le plus long pontificat de l'histoire, est le premier de la série des papes corpulents portant un "R" dans leur patronyme, dont le portrait ne fait pas mentir le dicton.

Des quelques cardinaux italiens dont on cite le plus les noms comme papabili, on devrait donc retenir, d'après cette règle, ceux de Bertoli et de Pironio. Quant aux étrangers, ils sont nombreux à avoir un "R" dans leur nom, et une forte prestance.



UNE PISCINE POUR ROBERVAL

Les travaux vont bon train sur la construction de la piscine semi-olympique de Roberval et les gens de l'endroit seront sans doute heureux d'apprendre que ces mêmes travaux devraient être complétés d'ici quelques mois.

Les étudiants de l'école polyvalente seront sans doute heureux eux aussi, puisque cette piscine leur appartiendra en priorité et qu'elle est construite à même l'école polyvalente de cette ville riveraine du Lac-Saint-Jean.



A LA BAISSÉ

Il y aura eu à date, beaucoup moins de feux de forêt dans la région, cette année, selon des observations du bureau de district de Roberval de la Société de conservation du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau.

Mais comme la période de la cueillette des bleuets approche à grands pas, ces mêmes gens recommandent aux cueilleurs une prudence de tous les instants, car la majorité des feux de forêt sont encore dus à des négligences qui pourraient être facilement évitées.

AUCUN CAS DE POLIOMYELITIS

Il n'y a pas lieu de s'alarmer "ni de partir en peur", car aucun cas de poliomyélite n'a été rapporté au Québec depuis 1974. C'est l'assurance qu'a donnée à la population du Québec le Dr Gérard Martineau, responsable de la division des maladies infectieuses auprès du ministère des Affaires sociales. Inondé d'appels, le bureau du Dr Martineau s'est attelé à la tâche de rassurer tous ceux qui craignent que la "polio" fasse de nouveau surface chez nous, après les épidémies des années 50, lesquelles avaient ravagé une partie de notre jeunesse. Le Dr Martineau, conscient que chacune de ses paroles sera interprétée à la lettre, affirme sans détour qu'on immunise au Québec depuis les années 1950 et qu'il n'est pas besoin de vacciner toute la population du Québec si par malheur quelques cas faisaient de nouveau apparition chez nous.



BIEN DECIDES

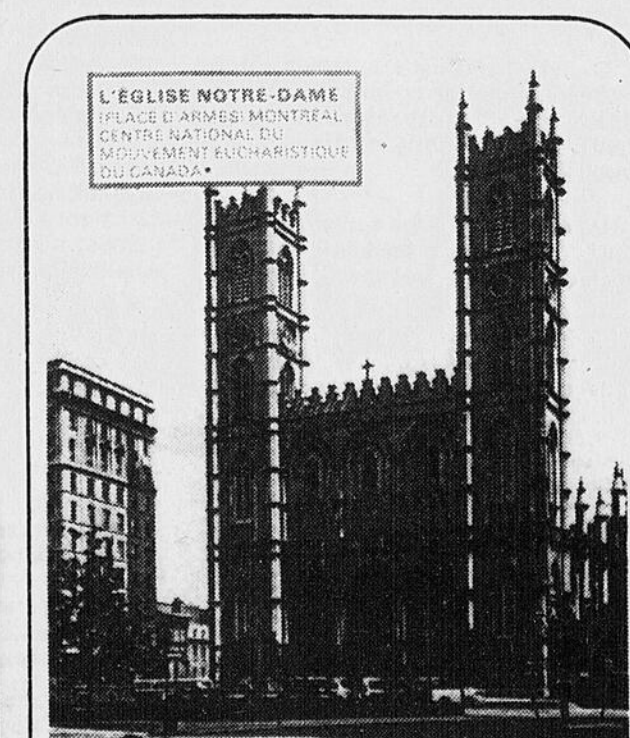
On dit que l'être humain s'adapte à toute situation. Entrepreneurs déjà leur quatrième semaine de grève, les employés du magasin Continental d'Alma en font ici la preuve, bien attablés et goûtant leur petit déjeuner sous un soleil radieux. De passage à Alma cette semaine, notre photographe a, comme par hasard, surpris les gourmandes en flagrant délit. Dans quelques mois, peut-être les surprendra-t-on dans un igloo...

Chose certaine, les bottes d'hiver sont déjà achetées, comme le signalait le négociateur syndical, qui représente les 180 grévistes (CSN) des 10 magasins Continental de la région.

HOMME D'AFFAIRES DE ROBERVAL

Le mardi 29 août sera une journée très utile pour l'homme d'affaires de Roberval métropolitain. Conscients de l'isolement dans laquelle se trouve la direction des petites entreprises, les dirigeants du commissariat industriel du milieu ont fait venir trois spécialistes de la Banque fédérale de développement pour permettre aux hommes d'affaires de parler sans contrainte avec un tiers spécialiste.

Les sujets abordés pourront toucher les finances et l'administration financière ou les besoins de formation et d'information sur les programmes d'aide des gouvernements ou encore de gestion, de direction et de personnel. Pour de plus amples informations, les gens intéressés doivent téléphoner à frais virés à 545-1580. Cette journée sera tenue au Centre de main-d'oeuvre du Canada, à Roberval.



FETE DE L'ASSOMPTION

Le Mouvement eucharistique du diocèse de Chicoutimi organise un voyage en autobus à Montréal, à l'occasion de la fête de l'Assomption de la Vierge Marie, le mardi 15 août. Le départ de l'autobus se fera à 9h00, du Centre Sacré-Coeur de Chicoutimi, et les pèlerins coucheront à l'auberge de l'Oratoire Saint-Joseph. Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, doit présider une messe concélébrée, laquelle sera suivie d'une procession aux flambeaux qui conduira les fidèles à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde. Le lendemain, le 16 août, un tour de Montréal sera organisé, avant le retour à Chicoutimi en soirée.

Pour réservations, communiquer avec M. John Savard, à 543-3298 ou à 549-5774.



VACCINATION INUTILE — Un porte-parole du plus important fournisseur de vaccins antipoliomyélitiques du Canada a qualifié d'hystériques tous les gens qui se ruent vers les cliniques d'urgence en quête de vaccin. Des cliniques d'urgence ont été mises sur pied la semaine

dernière dans le sud-ouest de l'Ontario. Au Québec aucun cas de poliomyélite n'a été déclaré et il est inutile que les adultes se présentent aux cliniques de vaccination, a déclaré hier le ministre Denis Laizeur dans un communiqué.

(Téléphoto PC)

Accusation de patronage

Guy Chevrette prendra toutes les méthodes nécessaires pour être lavé de tout soupçon

Par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — Le député de Joliette-Montcalm à l'Assemblée nationale, M. Guy Chevrette, est prêt à mettre son siège en jeu contre tout député libéral qui acceptera de répéter en Chambre les accusations de patronage portées publiquement contre lui par trois libéraux de Joliette.

M. Chevrette a révélé hier à la Presse canadienne qu'il donne un délai de 48 heures à ses adversaires pour lui communiquer le nom d'un député libéral qui

accepte de porter en Chambre des accusations de patronage contre lui, à la suite du changement du coroner dans son comté.

Le député de Joliette s'engage de son côté à déclencher, dès les premiers jours de la reprise de la session, le processus parlementaire prévu par la loi de la Législature dans un cas semblable.

"Cette façon de procéder serait la plus apte à éclaircir de façon définitive ce dossier et surtout la plus équi-

table pour toutes les parties concernées", dit M. Chevrette dans une déclaration écrite.

Le député de Joliette dit qu'il "a pris la décision de mener cette affaire à terme en employant les méthodes qui s'imposent", après que ses adversaires eurent refusé de "ramener à un niveau plus intelligent et plus rationnel leurs déclarations partiales de la semaine dernière", malgré qu'il leur en ait donné l'occasion.

Sur l'ordre du ministre de

la Justice Marc-André Bédard, un avocat du comté de Berthier, Me Martineau, a récemment été nommé coroner du comté de Joliette en remplacement de Michel Desroches.

M. Chevrette dit avoir appris du ministère de la Justice que ce changement avait été fait pour des "raisons administratives" avec lesquelles il n'a rien à voir et il affirme qu'il ne connaissait même pas le nouveau coroner avant sa nomination.

"Je n'ai jamais porté plainte à M. Bédard contre l'ancien coroner", a affirmé hier M. Chevrette.

Les accusations portées contre lui, a dit le député péquiste, ont été proférées à la télévision et reproduites dans différents journaux de la région.

"Je n'accepterai jamais d'être discrédité par des insinuations et des procès d'intention", a dit le député qui est aussi adjoint parlementaire du ministre des Transports.

Abolition de la taxe de vente

Québec a tenu compte de quatre principes

QUEBEC — Depuis quelques jours, certains contribuables québécois reçoivent un chèque de 85 dollars accompagné d'une lettre du ministre fédéral des Finances. Les contribuables à revenus moins élevés, reçoivent une somme inférieure à 85 dollars tandis que ceux qui sont plus défavorisés ne reçoivent absolument rien.

semblée nationale le 12 avril 1978, l'abolition totale pour une période d'un an, de la taxe de vente au détail sur tous les vêtements, les textiles, les chaussures et les meubles. De plus, le ministre annonçait l'abolition sur une base permanente de la taxe de vente au détail sur les chambres d'hôtel au Québec.

Au total, l'ensemble de ces mesures, compte tenu de l'attitude du gouvernement d'Ottawa, représente 186 millions de dollars de moins dans les coffres de l'état québécois.

Il peut être bon de rappeler que cette décision du gouvernement québécois a été prise en conformité avec les pouvoirs du Québec à l'intérieur de la constitution actuelle, et que le gouvernement d'Ottawa a permis à d'autres provinces canadiennes de modifier le projet fédéral de baisse temporaire de la taxe de vente. Le Québec a été injustement traité par Ottawa.

Plusieurs québécois ont choisi spontanément de retourner au ministre des Finances du Québec le chèque de 85 dollars (ou moins) qu'ils reçoivent d'Ottawa. Ces personnes recevront un accusé de réception officiel et le montant reçu sera porté provisoirement au crédit du compte du contribuable. Le gouvernement demeure cependant bien conscient que les taxes volontaires ne constituent pas un mode de perception fiscale bien efficace.

Le ministre des Finances par intérim du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, tient à rappeler les quatre principes qui ont guidé l'action du gouvernement québécois dans l'abolition de la taxe de vente, pour un an, sur certains produits. Les coupures devaient, selon le gouvernement du Québec, s'appliquer:

— Au plus grand nombre de consommateurs.

— A ce qui est le plus coûteux pour ceux qui gagnent le moins.

— A des produits d'un type dont la fabrication est importante, embauche beaucoup de travailleurs et pourrait en embaucher davantage.

— Pendant assez longtemps pour que l'effet sur l'économie en général soit plus que saisonnier.

Suivant ces quatre principes, et devant l'orientation proposée par le gouvernement fédéral à l'effet de diminuer les taxes de vente provinciales, le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, annonçait à l'as-

Enseignement moral ou religieux

Vive inquiétude de l'AQADER

MONTREAL (PC) — Le regroupement, dans une même école, d'élèves qui désirent recevoir un enseignement moral plutôt que religieux ne constitue pas une solution aux problèmes que soulève le droit à l'exemption de l'enseignement traditionnel.

Tel est l'avis exprimé par le Service de recherche de la Commission des droits de la personne qui concluait récemment que c'est dans l'établissement scolaire qu'il fréquente que l'enfant doit pouvoir recevoir le type d'enseignement désiré.

Le service de la recherche de la Commission des droits de la personne du Québec a étudié cette question à la demande de l'Association québécoise pour l'application du droit à l'enseignement religieux

AQADER, laquelle est inquiète d'un projet discuté en février dernier par la Commission des écoles catholiques de Montréal CECM et visant justement à regrouper sous un même toit les "exemptés".

Selon le service de recherche, un tel regroupement ne répond pas à l'esprit ni à la lettre de la Charte québécoise des droits de la personne, non plus qu'à la réglementation du Comité catholique.

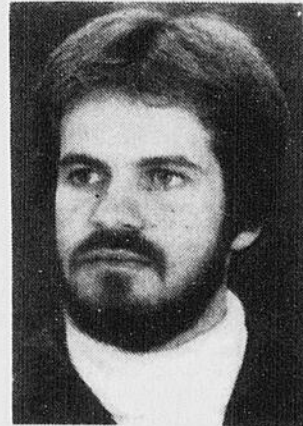
Le projet de la CECM préconise l'organisation d'un programme d'enseignement moral dans une école lorsque le nombre d'élèves exemptés justifie un tel geste.

Lorsque le nombre d'exemptés s'avère insuffisant, la CECM propose alors soit le regroupement des exemptés dans une

école de quartier, soit le regroupement à l'intérieur d'une école déjà existante qui a des locaux disponibles.

L'AQADER estime que sur les 2,274 enfants exemptés en 1977-78, 490 ou 21 pour cent, ont effectivement reçu un cours de formation morale dispensé dans huit écoles primaires du territoire de la CECM.

NOUVEAU MEDECIN VETERINAIRE



Dr ANDRÉ SIMARD

Le Dr André Simard, désire informer la population qu'il a ouvert une clinique vétérinaire pour petits animaux au 245 ouest, rue Collard, Alma.

POUR RENDEZ-VOUS:

668-7343

Tragédie d'Eastman

Un des survivants décrit les dernières minutes avant la submersion du véhicule

ASBESTOS (PC) — Un prêtre qui est l'un des sept survivants de la tragédie de la semaine dernière dans les Cantons de l'Est a déclaré mercredi qu'il a senti "un couteau me transpercer le coeur" en voyant l'autobus plonger dans le lac d'Argent et entraîner 40 personnes dans la mort.

Le R.P. Gaston Saint-Jean était encore visiblement secoué en décrivant aux reporters comment est survenu le désastre de vendredi soir près d'Eastman au Québec.

Le service funèbre de 36 des victimes aura lieu jeudi dans ce centre minier à 135 kilomètres au nord-est de Montréal. Quatre autres ont été enterrées mardi.

"C'est arrivé si rapidement", de dire le Père Saint-Jean. Et de racon-

ter qu'il était assis en arrière de l'autobus quand les freins ont fait défaut et que l'autobus est descendu d'un théâtre au sommet d'une colline où le groupe — y compris plusieurs handicapés physiques ou mentaux — avait assisté à une représentation.

Le Père Saint-Jean dit qu'il a compris qu'il y avait danger quand le chauffeur a crié aux passagers de bien se tenir.

"J'ai regardé par la fenêtre, dit-il. Il y avait un signal 'stop' au pied de la colline et nous l'avons dépassé comme ça. Puis nous avons glissé dans le lac comme si nous étions en skis. Nous étions immobilisés. Il n'y a pas eu de panique tout de suite, mais, quand les gens sont revenus de leur surprise, il y a eu du bruit, puis de la panique".

Si vite, si vite

L'autobus a franchi une cinquantaine de mètres sur le lac mais le prêtre dit que le chauffeur a dit que les roues touchaient le fond alors que le véhicule était toujours sur la surface.

Le Père Saint-Jean dit qu'il est allé en arrière de l'autobus pour reconforter les passagers. Le véhicule a flotté 15 minutes, puis, comme l'arrière commençait à enfoncer à cause du poids du moteur, l'eau a submergé les passagers.

"L'eau s'est infiltrée comme une rivière. Ce fut si vite, si vite."

Quand on ouvrit la porte avant, l'eau pénétra davantage. Le prêtre, âgé de 51 ans, qui avait refusé de parler du désastre avant mercredi, dit qu'il pouvait entendre la toux et les cra-

chements des gens qui se noyaient. Le chauffeur a sauté dehors et le Père Saint-Jean l'a suivi.

"J'ai regardé derrière moi et j'ai vu des gens dont les yeux demandaient: Que faire? D'autres criaient qu'ils ne savaient pas nager."

Le Père Saint-Jean dit qu'il a essayé d'aider quelques passagers à atteindre le rivage.

A certain moment, il a serré le bras d'un passager et tous deux ont vu avec horreur l'autobus glisser sous la surface.

Le prêtre dit qu'il pouvait voir des gens luttant à la porte pendant que le véhicule coulait.

Son compagnon ne pouvait nager et les deux ne pouvaient s'approcher du rivage. Ils s'agitaient à tour de rôle pour conserver leur énergie, mais ça ne les aidait pas.

Enfin, sauvé

"A un moment donné, il nous fut évident que nous ne pouvions plus rien l'un pour l'autre."

L'homme s'est laissé aller et a coulé.

"On dit qu'une personne qui se noie s'agrippe et ne lâche pas. Il s'est agrippé à moi pour une seconde puis il a disparu."

Le Père Saint-Jean dit qu'il pouvait alors à peine nager. Il a nagé sur le dos durant quelques minutes pour conserver l'énergie qui lui restait.

Il a crié au secours et entendu crier que l'on approchait de lui. Finalement, on l'a rescapé.

Le Père Saint-Jean est

Par des spécialistes

Expertises sur l'autobus

QUEBEC (d'après PC) — Une équipe de spécialistes dirigée par le professeur André Van Neste, de l'université Laval, s'est rendue à Sainte-Cécile-de-Milton, mercredi, pour effectuer des expertises sur l'autobus impliqué dans la tragédie d'Eastman.

Le coroner du district de Québec, Me J.-Armand Drouin, a révélé qu'il avait demandé au ministère de la Justice de faire appel à ces experts en vue de son enquête, dont la date n'a pas encore été déterminée.

M. Van Neste est vice-doyen de la faculté des Sciences et de Génie de l'université Laval et profes-

seur au département des mines et de la métallurgie.

Le ministère public avait déjà fait appel à ses services lors de l'enquête sur l'accident d'autobus qui avait coûté la vie à 14 personnes, en juin 1974, à Saint-Joseph-de-la-Rive.

Règlements

Un haut fonctionnaire du ministère des Transports a déclaré, mercredi, que le gouvernement québécois allait attendre les rapports de ses propres enquêteurs et du coroner sur l'accident d'Eastman avant de songer à une nouvelle réglementation des autobus.

Adjoint du ministre Lucien Lessard, M. Réjean Séguin a expliqué que cette réglementation pourrait comporter l'inspection régulière des autobus par un inspecteur du gouvernement ou un autre mécanicien qualifié.

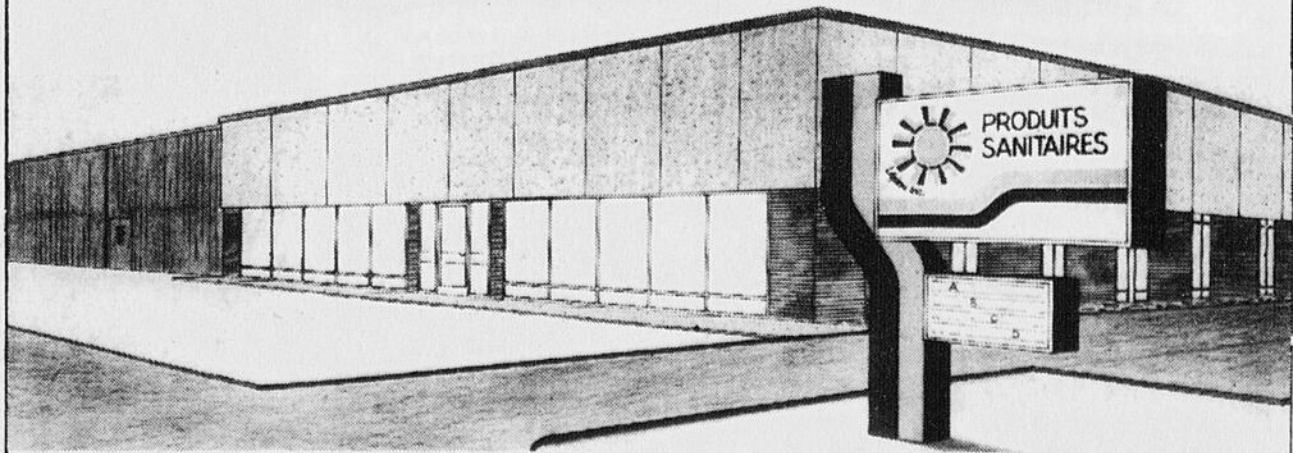
On pourrait aussi obliger les autobus à avoir des freins de secours et un carnet de route où seraient inscrits tous les détails de l'entretien du véhicule.

Mais, a précisé M. Séguin, certaines de ces mesures peuvent coûter cher aux propriétaires d'autobus (l'installation de freins de secours par exemple) et le gouvernement ne veut rien brusquer.

Maintenant

Nos bureaux, entrepôt et atelier de réparations, sont situés au 1105, rue Bersimis,

à l'entrée du Parc Industriel Chicoutimi



Les produits sanitaires

Lépine Inc.
c'est du propre



CJPM

JEUDI, LE 10 AOUT

10.30 Fanfan Dédé	18.30 Studio six
11.00 Monsieur Tranquille	19.00 Tic tac toc
11.30 Dessins animés	19.30 Les ennus de Marie
11.45 A votre service	20.00 Cinéma sur demande:
12.15 Les nouvelles du midi	"Bataille au-delà
12.30 S.V.P.	des étoiles"
13.00 Y a du soleil	22.00 Auto-patrouille
15.00 Pour vous mesdames	22.30 Les nouvelles T.V.A.
15.30 La famille Stone	23.00 Dernière édition
16.00 Fusée XL-5	23.10 Fin de soirée:
16.30 Les nouveaux Tannants	"Station de désir"
17.30 Parle parle, jase jase	

VENDREDI, LE 11 AOUT

10.30 Fanfan Dédé	18.30 Studio six
11.00 Monsieur Tranquille	19.00 Festival Elvis Presley:
11.30 Dessins animés	"Paradis hawaïen"
11.45 A votre service	21.00 Toute la ville
12.15 Les nouvelles du midi	en parle
12.30 S.V.P.	21.30 L'union fait la force
13.00 Y a du soleil	22.00 La Corne d'Abondance
15.00 Pour vous mesdames	22.15 Région 0-2
15.30 La famille Stone	22.30 Les nouvelles T.V.A.
16.00 Joe 90	23.00 Dernière édition
16.30 Les nouveaux Tannants	23.10 Fin de soirée:
17.30 Parle parle, jase jase	"Les professionnels"

FILMS A CJPM

JEUDI, 10 AOUT: 20h00

"BATAILLE AU-DELA DES ETOILES" (5) — Jap. 1968. Film de science-fiction de K. Fukasaku avec Robert Horton, Luciana Paoletti et Richard Jaeckel. — L'équipage d'une station spatiale est au prise avec un monstre né d'une substance mystérieuse. — Scénario peu neuf. Technique au point. Ensemble simpliste mais divertissant. — A.

JEUDI, 10 AOUT: 23h10

"STATION DU DESIR" (6) — It. 1957. Drame de M. Baldi et A. de la Loma avec Amedeo Nazzari, Umberto Spadaro et Katia Loritz. — Rêvant de s'acheter une station-service, un camionneur pour une compagnie de transport doit saboter un camion d'une firme rivale. — Scénario banal. Mise en scène quelconque. Interprétation peu convaincante.

CKRS

JEUDI, 10 AOUT 1978

10.15 En mouvement	18.00 Daniel Boone
10.30 Minute Moutoute	18.55 Au fil de l'actualité
10.45 Fablio le magicien	19.00 Les Pierrafeu
11.00 Magazine-express	19.30 Sur la côte du
11.30 Cinéastes de la faune	Pacifique
12.00 Au soleil du midi	20.00 Bilan de la visite royale
12.30 Sur des roulettes	20.30 Les filles du ciel
13.00 Les nouvelles de	Edmonton 78
Ciémence	22.30 Téléjournal national, inter-
13.31 Téléjournal	national et provincial
13.36 Reflets d'un pays	22.49 Nouvelles du sport
14.31 Cinéma	23.00 Edmonton 78
"Laurel & Hardy:	00.00 Cinéma
C'est donc ton frère"	"Je suis frigide, pour-
16.00 Edmonton 78	quoi?"

VENDREDI, 11 AOUT 1978

10.15 En mouvement	15.30 Fanfreluche
10.30 Clak	16.00 Edmonton 78
10.45 Les aventures de	18.00 Daniel Boone
Colargol	18.55 Au fil de l'actualité
11.00 Magazine-express	19.00 Les belles histoires
11.30 Les Mohicans de Paris	Edmonton 78
12.00 Au soleil du midi	22.30 Téléjournal national, inter-
12.30 Sur des roulettes	national et provincial
13.00 Les nouvelles de	22.49 Nouvelles du sport
Ciémence	23.00 Edmonton 78
13.31 Téléjournal	00.00 Cinéma
13.36 Reflets d'un pays	"Mon oncle Benjamin"
14.31 Les ateliers	

FILMS A CKRS

JEUDI, 10 AOUT: 14h31

"C'EST DONC TON FRERE (Our Relations) (4) — E.-U. 1936. Comédie de H. Lachmann avec Stan Laurel, Oliver Hardy et James Finlayson. — La rencontre de deux couples de jumeaux séparés depuis longtemps provoque des quiproquos et des situations cocasses. — Comédie sans prétention. Moments très drôles. Interprétation bouffonne. — E.

JEUDI, 10 AOUT: 00h00

"JE SUIS FRIGIDE...POURQUOI?" (6) — Fr. 1972. Drame psychologique de M. Pécas avec Sandra Jullien, Thierry Murzeau et Robert Lombard. — Les expériences sexuelles d'une jeune femme traumatisée par un viol. — Psychologie de pacotille prétexte à scènes érotiques. Mise en scène lourde et laborieuse. Piètre interprétation.

CBIJET

(5)

JEUDI, 10 AOUT 1978

8.43 A Thought for Today	15.00 High Hopes
8.45 CBC 6 Good Morning	15.30 Take 30
9.00 In Touch	16.00 Winslow Bomber
10.00 The Friendly Giant	16.30 T.B.A.
10.15 Bonjour, Bon Jour	17.00 Commonwealth Games
10.30 Mr. Dressup	18.00 The City at Six
11.00 Sesame Street	19.00 The Mary Tyler Moore
11.58 CBC 6 Good Afternoon	Show (Repeat)
12.02 Cooks Tour	19.30 Reach for the Top
12.30 Ryan's Hope	20.00 Commonwealth Games
13.00 The Bob McLean	23.00 The National
Summer Show	23.22 The City Tonight
14.00 Celebrity Cooks	23.30 Commonwealth Games
14.30 The Edge of Night	00.30 The Secret Army

VENDREDI, 11 AOUT 1978

8.43 A Thought for Today	14.30 The Edge of Night
8.45 CBC 6 Good Morning	15.00 High Hopes
9.00 In Touch	15.30 Commonwealth Games
10.00 The Friendly Giant	17.00 Tattletales
10.15 Bonjour, Bon Jour	17.25 CBC Good Afternoon
10.30 Mr. Dressup (Repeat)	17.30 All in the Family
11.00 Sesame Street	18.00 The City at Six
11.58 CBC 6 Good Afternoon	19.00 Commonwealth Games
12.02 Heritage	23.00 The National
12.30 Ryan's Hope	23.22 The City Tonight
13.00 The Bob McLean	23.30 Commonwealth Games
Summer Show	00.30 Thriller
14.00 Celebrity Cooks	"Sleep Walker"

En raison du conflit de travail à Radio-Québec, il nous est impossible de vous présenter la programmation régulière de ce canal.

RADIO-QUEBEC

(8)

TELEVISION COMMUNAUTAIRE

(13)

JEUDI, 10 AOUT 1978

8.15 Contact	8.15 Contact
12.00 Contact	10.00 Cercle de presse
17.30 Contact	12.00 Contact
18.00 Cercle de presse	17.30 Contact

VENDREDI, 11 AOUT 1978

8.15 Contact	8.15 Contact
12.00 Contact	10.00 Cercle de presse
17.30 Contact	12.00 Contact
18.00 Cercle de presse	17.30 Contact

CJBR

(3)

JEUDI, 10 AOUT 1978

10.15 En mouvement	18.00 Ce soir
10.30 Minute Moutoute	18.15 Nouvelles régionales et
10.45 Fablio, le magicien	sportives
11.00 Magazine-express	18.30 Propos et confidences
11.30 Cinéastes de la faune	18.00 Gènes en herbe
12.00 Les chevaux du soleil	19.30 Sur la côte du Pacifique
12.30 Sur des roulettes	20.00 Bilan de la visite royale
13.00 Les nouvelles de	20.30 Les filles du ciel
Ciémence	21.00 Edmonton 78
13.30 Téléjournal	22.30 Téléjournal
13.35 Reflets d'un pays	23.00 Edmonton 78
14.30 Cinéma:	00.00 Cinéma:
"Laurel et Hardy"	"Joe Kid"
16.00 Edmonton 78	

VENDREDI, 11 AOUT 1978

10.15 En mouvement	15.30 Fanfreluche
10.45 Les aventures de Colargol	16.00 Edmonton 78
11.00 Magazine-express	18.00 Ce soir
11.30 Les Mohicans de Paris	18.15 Nouvelles régionales et
12.00 Les lois de la brousse	sportives
12.30 Sur des roulettes	18.30 Propos et confidences
13.00 Les nouvelles de	19.00 Les belles histoires
Ciémence	20.00 Edmonton 78
13.30 Téléjournal	22.30 Téléjournal
13.35 Reflets d'un pays	23.00 Edmonton 78
14.30 Les ateliers	00.00 Cinéma:
	"Mon oncle Benjamin"

WEZF

(7)

JEUDI, 10 AOUT 1978

6.00 Good Morning Jesus	18.30 The Flintstones
7.00 Good Morning America	19.00 The Andy Griffith Show
9.00 PTL Club	19.30 Bewitched
11.00 Happy Days	20.00 Welcome Back, Kotter
11.30 Family Feud	20.30 What's Happening
12.00 \$20,000 Pyramid	21.00 Barney Miller
12.30 Ryan's Hope	21.30 Summer Movie
13.00 All my Children	23.00 Green Acres
14.00 One Life to Live	23.30 Starsky and Hutch/
15.00 General Hospital	Streets of San Francisco
16.00 The Edge of Night	23.00 Green Acres
16.30 The Merv Griffin Show	23.30 Starsky and Hutch
18.00 World News Tonight	

VENDREDI, 11 AOUT 1978

6.00 Good Morning Jesus	16.30 The Merv Griffin Show
7.00 Good Morning America	18.00 World News Tonight
9.00 PTL Club	18.30 The Flintstones
11.00 Happy Days	19.00 The Andy Griffith Show
11.30 Family Feud	19.30 Bewitched
12.00 \$20,000 Pyramid	20.00 Tabitha
12.30 Ryan's Hope	20.30 Operation Petticoat
13.00 All my children	21.00 Friday Night Movie:
14.00 One Life to Live	"Three on a Date"
15.00 General Hospital	23.00 Green Acres
16.00 The Edge of Night	23.30 Barretta

FILMS A WEZF

JEUDI: 10 AOUT: 9h30

"FOR PETE'S SAKE" — (Voir détails dans la liste de films du 8 Mt-Wash, même jour, même heure).

CFCF

(11)

JEUDI, 10 AOUT 1978

6.00 University of the Air	16.30 It's your Move
6.30 Morning Exercises	17.00 The Price is Right
7.00 Canada A.M.	18.00 Pulse
9.00 Romper Room	19.00 The Jeffersons
9.30 100 Huntley Street	19.30 Grand Old Country
11.00 Ed Allen	20.00 The Waltons
11.30 Montreal Summer	21.00 Here Come the Future
12.00 The Flintstones	22.00 In Concert
12.30 The Art of Cooking	23.00 CTV National News
13.00 Definition	23.21 Pulse
13.30 The Joyce Davidson Show	00.00 The Twelve Midnight
14.00 The Alan Hamel Show	Movie: "Getting Straight"
15.00 Another World	
16.00 Match Game 78	

VENDREDI, 11 AOUT 1978

6.00 University of the Air	16.00 Match Game 78
6.30 Morning Exercises	16.30 It's your Move
7.00 Canada A.M.	17.00 The Price is Right
9.00 Romper Room	18.00 Pulse
9.30 100 Huntley Street	19.00 Good Times
11.00 Ed Allen	19.30 Julie
11.30 Montreal Summer	20.00 The New Adventures of
12.00 The Flintstones	Wonder Woman
12.30 The Art of Cooking	21.00 The Rockford Files
13.00 Definition	22.00 Quincy
13.30 The Joyce Davidson Show	23.00 CTV National News
14.00 The Alan Hamel Show	23.21 Pulse
15.00 Another World	00.00 The Twelve Midnight
	Movie

FILMS A CFCF

JEUDI, 10 AOUT: Minuit

"GETTING STRAIGHT", (5) — E.-U. 1970. Drame social de R. Rush avec Elliott Gould, Candice Bergen et Robert F. Lyons. — Un ex-activiste revenu aux études après dix ans refuse de participer au mouvement de contestation afin de réussir ses examens. — Tableau superficiel de phénomène de contestation étudiante. Mise en scène vivante. Bonne interprétation de E. Gould.



SUR LE CANAL COMMUNAUTAIRE 13

JEUDI 10 AOUT

LA PRESENCE HYPNOTIQUE: 30 min.

Cette série vous informe sur l'hypnotisme, l'hypnotérapie, la pensée positive et le mieux vivre. D'une émission à l'autre, différents thèmes seront développés par des spécialistes provenant de différentes régions du Québec.

DIFFUSION: dimanche 11h00, mardi 19h00, mercredi 21h00.

Tél: 545-1112

Disponibilité des services à

Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

Lang devient ministre de la Justice et procureur général

OTTAWA (PC) — Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a été assermenté hier à Ottawa ministre de la Justice et procureur général du Canada.

M. Lang a laissé entendre qu'il ne cumulerait pas bien longtemps ces deux postes mais a ajouté qu'en tant que ministre de la Justice il accorderait la priorité à la question du rapatriement de la Constitution.

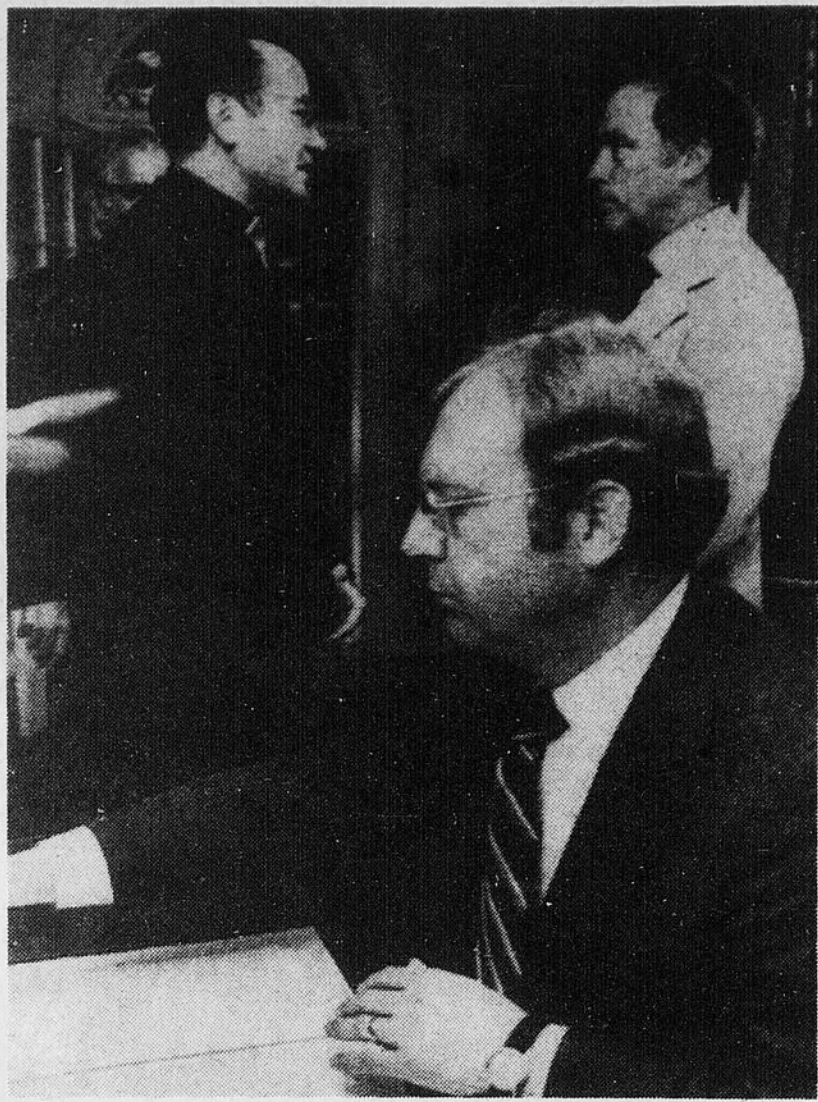
Le nouveau ministre de la Justice, âgé de 46 ans, a révélé aux journalistes, à l'issue de la cérémonie d'assermentement chez le gouverneur général, qu'il irait prochainement visiter les 10 premiers ministres des provinces pour discuter de certaines formules d'amendement à la Constitution.

Reprenant à son compte certaines options mises de l'avant dans un document de travail rendu public mardi, M. Lang a parlé d'une formule qui exigerait le consentement des 10 provinces ou encore d'un mécanisme prévoyant la tenue de plébiscites régionaux.

Le document rappelle la formule Fulton-Favreau, qui exigerait l'accord de toutes les assemblées législatives des provinces et du Parlement pour entériner des modifications à la Constitution canadienne. Il est également question de la formule de la Charte de Victoria comme telle ou amendée de sorte qu'on pourrait soumettre la question litigieuse à la population par référendum.

Enfin on évoque l'usage exclusif des référenda pour les modifications constitutionnelles.

Hier en entrevue, M. Lang a semblé retenir la formule Fulton-Favreau ou celle de la Charte de Victoria doublée d'un plébiscite régional.



LIVRE DE CONDOLEANCES — Le ministre de la Justice Otto Lang signe le Livre de condoléances pour le défunt pape Paul VI pendant que le premier ministre Trudeau discute avec Monseigneur Alberto Martino à la résidence du Pro-nonce apostolique à Ottawa, hier. Lang avait été assermenté comme ministre de la Justice plus tôt dans l'après-midi. (Téléphoto PC)

Le Parti conservateur de moins en moins populaire

OTTAWA (PC) — Pour le troisième mois consécutif, la cote de popularité du Parti conservateur est à la baisse, selon les résultats du sondage de la maison Gallup, rendus publics hier.

Seul le Nouveau Parti démocratique avait raison de se réjouir à Ottawa, puisque sa cote de popularité est passée de 16 pour cent au mois de juin à 19 pour cent au mois de juillet.

Par contre le Parti libéral a perdu un pour cent de la faveur populaire et si des élections avaient eu lieu au mois de juillet, il aurait remporté 42 pour cent des voix.

Le Parti conservateur a perdu trois points. C'est ainsi que sa popularité est passée de 37 à 34 pour cent.

Les résultats du sondage ont relancé les rumeurs d'élections, alors que le député conservateur Georges Hees s'est dit convaincu que le premier ministre Trudeau déclencherait des élections cet automne.

En dépit de la perte de popularité des conservateurs (ils étaient nez à nez avec les libéraux au mois d'avril avec 41 pour cent), M. Hees estime que son parti peut encore remporter les élections, "s'il travaille fort".

Cependant on était plus avare de commentaires au bureau du chef de l'opposition, hier, à la suite de la publication des résultats.

Un porte-parole du bureau de M. Joe Clark s'est contenté de dire que les résultats étaient dus "aux fluctuations saisonnières". M. Clark se trouvait hier, à Kitchener, dans le sud-ouest de l'Ontario.

Joe Clark s'attend à des élections

KITCHENER, Ont. (PC) — Le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, a déclaré, mercredi, que la nomination de M. Otto Lang à la tête du ministère de la Justice indique qu'il y aura des élections à l'automne.

Il est d'opinion que le premier ministre Pierre Trudeau aurait procédé à d'autres changements importants dans son cabinet s'il avait eu l'intention d'attendre jusqu'au printemps pour déclencher des élections.

Le ministre des Transports, M. Lang, a été assermenté mercredi pour prendre le portefeuille de la justice. Le poste était vacant depuis le départ de M. Ron Basford la semaine dernière.

Cette nomination, dit M. Clark, donne à M. Lang deux portefeuilles importants ainsi que la responsabilité de l'Office national du blé. Ce qui, à ses yeux, ne peut qu'accroître l'inefficacité du gouvernement.

CINEMA

ALMA	CHICOUTIMI	incl.: "L'épreuve de force"	Bellevue
Alma	Place du Royaume	Ciné-parc Saguenay I	Semaine du 11 au 17 août incl.: "L'épreuve de force" - "Catherine de force".
Semaine du 11 au 17 août incl.: "L'épreuve de force".	Cinéma 1	Semaine du 11 au 17 août incl.: "L'espion qui m'aimait" - "Le solitaire".	Centre
Canadien	Semaine du 11 au 17 août incl.: "La fièvre du samedi soir" - "Plein la gueule".	Ciné-parc Saguenay II	Semaine du 11 au 17 août incl.: "L'empire des sens" - "Adieu ma jolie".
Semaine du 11 au 17 août incl.: "Camp de filles perdues" - "1001 perversions de Félicia".	Cinéma 2	Semaine du 11 au 17 août incl.: "Bons, brutes, mais pas méchants" - "Le 6ème continent" - "La flûte de Schtroumpfs".	Elysée
Ciné-Parc Jeanne	Semaine du 11 au 17 août incl.: "La passé simple" - "Histoire d'aimer".	Cinéma 3	Semaine du 11 au 17 août incl.: "L'archiesexé" - "L'amour motorisé".
Semaine du 11 au 17 août incl.: "La vie fantastique de Bruce Lee" - "Express".	Cinéma 3	Semaine du 11 au 17 août incl.: "La petite" - "Préparez vos mouchoirs".	MISTASSINI
BAGOTVILLE	Semaine du 11 au 17 août incl.: "La petite" - "Préparez vos mouchoirs".	Capitol	Météore
Saguenay	Semaine du 11 au 17 août incl.: "L'épreuve de force".	Semaine du 11 au 17 août	Semaine du 11 au 17 août incl.: "Anny Hall" - "La revanche d'un homme nommé Cheval".
		JONQUIERE	

Conférence des premiers ministres

Un "consensus très partiel et très complet"



ENSEMBLE — Les dix premiers ministres provinciaux se sont réunis à Regina, hier, pour la dix-neuvième Conférence annuelle des premiers ministres. Debout, Bill Bennett de la Colombie-Britannique, Sterling Lyon du Manitoba, Gerald Regan de la Nouvelle-Écosse, Bill Davis de

l'Ontario, Alex Campbell de l'Île-du-Prince-Édouard et Frank Moores de Terre-Neuve; assis, Richard Hatfield du Nouveau-Brunswick, René Lévesque du Québec, Allan Blakeney de la Saskatchewan et Peter Lougheed de l'Alberta. (Téléphoto PC)

par Louis La Rochelle
REGINA (PC) — Un "consensus très partiel mais à la fois très complet", tel est le bilan de la première séance de travail de la 19e conférence inter-provinciale des premiers ministres, qui s'est engagée mercredi à Regina.

C'est ce qu'a fait savoir à l'heure du lunch hier le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, qui, au cours d'une rencontre impromptue avec la presse, a repris en français l'essentiel d'un communiqué de presse émis quelques minutes plus tôt en anglais par le président de la conférence, M. Allen Blakeney, premier ministre de la Saskatchewan.

Selon les indications fournies par les deux hommes, les 10 chefs de gouvernement se sont occupés durant toute la matinée à un examen général des questions économiques et constitutionnelles, sans toutefois aborder de plein front la réforme de la constitution proposée par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

Ce consensus porte essentiellement sur le respect par Ottawa de la constitution actuelle et sur l'élimination du chevauchement des juridictions et des réglementations émanant des deux paliers de gouvernement.

Le premier ministre Blakeney a précisé que les provinces ont unanimement et fermement convenu de prier Ottawa de se retirer de tous les champs tombant sous la juridiction des provinces. Il a cité les cas de la protection du consommateur, de l'environnement, des richesses naturelles, de l'agriculture, des mines, de l'énergie nucléaire, de l'habitation et des affaires urbaines, de l'administration de la justice et de l'éducation post-secondaire.

Si Ottawa se rendait aux vœux des provinces, cela aurait pour effet de produire des transferts d'argent du pouvoir fédéral aux pouvoirs provinciaux.

Le Québec

"Cela peut aider économiquement et aider à la vie de tous les jours", a commenté le premier ministre québécois, qui a reconnu que cela ne constitue pas un consensus absolu, mais que cela satisfait tout de même les revendications traditionnelles du Québec.

Par ailleurs, aucun porte-parole provincial n'a voulu commenter le nouveau Livre blanc déposé mardi à Ottawa par le premier ministre Trudeau.

"Peut-être, a dit M. Lévesque, qu'Ottawa a voulu voler la vedette à Regina. Cela peut ressembler à des préoccupations politiques de ce genre-là, mais nous n'en avons pas pris connaissance."

En après-midi hier, les 10 premiers ministres devaient s'attarder à une revue de la situation économique canadienne et ce n'est que demain qu'ils prendront connaissance du document de travail préparé pour eux par leurs ministres des Affaires intergouvernementales sur la question constitutionnelle.

"Je ne veux rien commenter de tout cela, a dit M. Lévesque. Nous sommes venus ici de bonne foi, mais nous sommes dans une situation particulière. Ce n'est que demain que j'envelopperai tout le paquet."



Marc Lalonde

CANADA EN BREF

Cancer traité aux électrons

EDMONTON (PC) — Un appareil unique en Amérique du Nord pour traiter le cancer a été installé, mercredi, au W. W. Cross Cancer Institute, en présence du ministre albertain des Hôpitaux Gordon Minniel.

Il s'agit d'un accélérateur d'électrons dont les rayons thérapeutiques seraient plus efficaces que la bombe au cobalt.

Un appareil du genre se trouve déjà à la Calgary Cancer Clinic et il est question d'en installer un au Foothills Hospital.

Le train gagne de la popularité

HALIFAX (PC) — Via Rail a annoncé, mercredi, que 40 pour cent plus de voyageurs avaient pris le train entre Montréal et Halifax au cours des six premiers mois de 1978, au regard de la même période l'an dernier.

M. Dan MacSweeney, représentant de Via Rail, a souligné que ce fait démontrait que la popularité du train était de nouveau à la hausse.

"Dans le passé, a-t-il commenté, les gens étaient surtout portés vers les voyages aériens et ils prenaient l'avion si ce n'était pas leur voiture. Mais le voyage par train redevient populaire."

La reine pardonne à Lougheed

EDMONTON (PC) — Le chef du protocole albertain a révélé, mercredi, que la reine Elizabeth lui avait fait savoir qu'elle n'avait pas été offensée par aucun des gestes du premier ministre Peter Lougheed, au cours de sa visite en Alberta.

Le message de la reine est parvenu à M. John Whalley par l'intermédiaire de Sir Philip Moore, secrétaire particulier de la reine.

Il a dit à M. Whalley que "Sa Majesté voulait faire savoir au premier ministre qu'elle n'avait été offensée en rien".

Les critiques adressées à M. Lougheed par les journaux britanniques étaient qu'il serrait la main à trop de gens pendant la visite royale et qu'il se trouvait dans une décapotable au moment d'un défilé royal.

Bell accusée par la Commission des droits de la personne

OTTAWA (PC) — Il n'y a pas lieu de croire que la société Bell Canada se soit rendue coupable de discrimination sur la base de la croyance religieuse en matière d'embauche, mais il a été démontré qu'elle a fait preuve de discrimination fondée sur le sexe.

C'est ce qu'a déclaré hier la Commission canadienne des droits de la personne, qui a rejeté, faute de preuves, l'allégation du député libéral fédéral de Windsor-ouest, M. Herb Gray, qui a prétendu que Bell Canada s'est livrée à la discrimination de foi juive pour des postes en Arabie saoudite.

"Aucune preuve soutenant cette allégation ne peut être établie", a dit la commission.

Toutefois, durant son enquête, la commission a dit constater que, lors de la sélection du personnel pour le contrat d'Arabie saoudite, Bell Canada faisait preuve de discrimination fondée sur le sexe.

La prostitution des hommes

TORONTO (PC) — La Cour d'appel de l'Ontario a cassé mardi le jugement d'un tribunal inférieur statuant que les hommes ne pouvaient pas être reconnus coupables d'avoir sollicité les services de prostituées.

La police de Toronto a immédiatement annoncé que cette accusation serait à nouveau portée dans des cas semblables.

La décision de la Cour d'appel invalide les verdicts d'acquiescement rendus dans les causes de Julius Palactis et de Domenic di Paola. Ils étaient accusés d'avoir illégalement sollicité une personne dans un endroit public à des fins de prostitution.

Selon le juge William Howland, la sollicitation ne s'applique pas seulement aux prostituées et l'article pertinent du code criminel vaut pour toute personne qui sollicite semblables services.

"La conduite d'un client éventuel qui sollicite une prostituée depuis son automobile en circulant dans la rue et s'efforce de marchander avec elle peut être offensante pour d'autres piétons", écrit le juge.

Conseil des états généraux

MONCTON (PC) — Le Conseil des états généraux de l'Acadie (CEGA) examinera, le 19 août prochain, à Caraquet, N.-B., un projet de restructuration de son conseil d'administration ayant pour but d'assurer une représentation plus complète de tous les organismes acadiens et francophones, y compris les partis politiques.

Le CEGA étudiera aussi la liste des activités à l'ordre du jour d'ici la convention d'orientation nationale, qui aura lieu en mai 1980. Enfin, il se penchera sur les graves problèmes financiers auxquels il fait présentement face.

Cabinet Trudeau

Première réunion en vue du redressement

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau et son cabinet se sont réunis une première fois mercredi pour mettre au point le projet de redressement économique annoncé par le premier ministre la semaine dernière.

Plusieurs ministres ont été rappelés de vacances de façon à ce que le cabinet soit au grand complet pour cette réunion qui suit d'un peu plus d'une semaine l'allocation télévisée de M. Trudeau diffusée à la grandeur du pays.

Les quelques ministres qui se sont entretenus avec les journalistes avant leur entrée dans la salle de réunion ne savaient pas ce que M. Trudeau avait en tête pour stimuler l'économie et en augmenter la croissance de cinq pour cent, ce qui représente le double du taux enregistré au cours des premiers mois de l'année.

Selon M. Marc Lalonde, ministre des Relations fédérales-provinciales, le programme dont M. Trudeau a annoncé les grandes lignes est très vaste et il faudra plusieurs réunions pour décider de sa mise en oeuvre. "Je ne crois pas que vous puissiez vous attendre à de grandes révélations aujourd'hui", a-t-il déclaré.

Nouveau programme

M. Trudeau a déclaré la semaine dernière que \$2 milliards devaient être retranchés des dépenses courantes et des projets de dépenses du gouvernement, et que cette somme serait affectée à de nouvelles priorités économiques.

Le premier ministre a également promis que la fonction publique fédérale n'allait pas augmenter ses effectifs et que le nombre de fonctionnaires sera même réduit l'an prochain. Le gouvernement adoptera la dure dans ses négociations avec les fonctionnaires, a aussi promis le premier ministre.

M. Robert Andras, président du Conseil du trésor, a déclaré qu'il ne savait pas où seront faites les coupures de dépenses. "C'est ce dont nous allons discuter ici", a-t-il dit.

Les ministères fédéraux ont été avisés par le Conseil du trésor, en mai, de trouver les moyens de réduire leurs budgets de \$500 millions. Les ministères furent également prévenus de réduire leurs dépenses de l'année prochaine d'une somme de \$1.5 milliard, ce qui totalise les \$2 milliards que M. Trudeau s'est engagé à réduire des dépenses gouvernementales corantes et escomptées.

Regina

Lévesque, le plus populaire

REGINA (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, est de loin le personnage le plus couru par les hommes politiques, observateurs et journalistes présents sur les lieux de la 19e conférence inter-provinciale des premiers ministres à Regina, en Saskatchewan.

Hier matin, lorsqu'il est arrivé sur les lieux de la conférence, sur le campus de l'Université de Regina, plus de 50 journalistes se sont agglutinés autour du chef du gouvernement québécois et c'est au milieu d'une forêt de micros et de stylos qu'il a fait ses premières déclarations.

La scène s'est reproduite à chacune de ses apparitions avant et après l'heure du lunch, qu'il a pris en privé avec ses neuf collègues.

Plusieurs étudiants de l'université se rassemblent dans le hall de l'édifice pour tenter de voir, comme s'il s'agissait d'une curiosité, le premier ministre du Québec,

dont on dit, avec une lueur d'horreur dans les yeux, qu'il veut "séparer le Québec du reste du Canada".

Parmi ces étudiants rassemblés, il y a plusieurs jeunes Québécois et Québécoises en stage d'apprentissage de la langue anglaise.

Homme du monde

Il faut dire que M. Lévesque est radieux et qu'il fait très homme du monde, revêtu d'un tout nouveau complet beige avec chemise et cravate assorties.

Rentré il y a quelques jours à peine de vacances au soleil, le chef souverainiste est brun comme un colonial.

Ses relations avec ses collègues des autres provinces semblent excellentes et c'est sous des blagues avec "dear René" que les premiers ministres se sont prêtés à la photo de famille à l'extérieur de l'édifice, devant la rocaïlle.

Le premier ministre québécois se fait aussi plus mondain: mardi soir dès son arrivée, il était dans l'assistance au Regina Little Theatre, où l'on donnait le procès de Louis Riel.

On dit même que M. Lévesque participera à la partie récréative de la conférence jeudi soir à Waskesiu, une station de villégiature située au nord de la province, à quelque 50 milles de Prince Albert.

Propos de Lang plus ou moins bien accueillis

REGINA (PC) — Les 10 premiers ministres provinciaux ont plus ou moins bien accueilli les toutes dernières déclarations du nouveau ministre fédéral de la Justice, M. Otto Lang.

C'est ce qu'a révélé mercredi, en fin d'après-midi, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, qui participe à Regina à la 19e conférence annuelle des premiers ministres des provinces.

Selon M. Lévesque, les suggestions

de M. Lang qui recommanderait de soumettre à l'épreuve du référendum régional tout changement constitutionnel ont particulièrement déplu aux premiers ministres des provinces de l'Ouest et à ceux des Maritimes.

"En coulisse, a dit le premier ministre québécois, il y a eu des commentaires acerbes, même s'il n'a pas été officiellement question de la nomination récente et des trouvailles de M. Lang".

2 ECRANS POUR MIEUX VOUS SERVIR OUVERTURE à 7.30 PROJECTION au CREPUSCULE

LA PRODUCTION LA PLUS SPECTACULAIRE DE L'ANNEE!

POUR TOUS

RENCONTRE DU PREMIER TYPE Observation d'un Océan

RENCONTRE DU SECOND TYPE Extérieur d'un Océan

RENCONTRE DU TROISIEME TYPE Contact

NOUS NE SOMMES PAS SEULS

RENCONTRES DU TROISIEME TYPE

VENUEZ VOUS TROUVER! Barrez vos portes! Dick et Jane sont dans votre voisinage

COUSIN DE LA FOLIE

TOUCHEZ-VOUS A MON GAZON

ciné-parc SAGUENAY 1

A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

LES CINÉMAS FRANCE FILM

CLINT EASTWOOD SONORA LOCKE 14ans

"L'ÉPREUVE DE FORCE"

Des DEMAIN!

capitol

bellevue saguenay

"Le passé simple, une grande histoire d'amour..."

Le Passé Simple

MARIE JOSÉ NAT

2e FILM HISTOIRE D'AIMER

royaume 2

Des DEMAIN!

La fièvre se répand. Nul ne peut y échapper!

JOHN TRAVOLTA KAREN LYNN CORNEY

royaume 1

"PLEIN LA GUEULE"

14ans

En 1978, dans le "Roi Lointain" de la Nouvelle-Orléans on l'appelait "La Petite"

18ans Adultes

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS

royaume 3

L'ARCHISEXE

Un exposé audacieux sur l'exhibitionnisme féminin!

l'amour motorisé 2e film

élusée

Des DEMAIN!

L'UN DES PLUS GRANDS SUCCES DU FESTIVAL DE CANNES

JEAN DE BRONCELLO - LE MONDE

DE TOUTE EVIDENCE L'UN DES PLUS BEAUX FILMS EROTIQUES DE TOUTE L'HISTOIRE DU CINEMA

JE NE TROUVE AUCUN EQUIVALENT A CE FILM SUR UNE LUC PIRELLA LA PRESSE

L'EMPIRE DES SENS

version originale sous-titres français

ROBERT MITCHUM - Un grand suspense!

"Adieu Ma Jolie"

centre

Des DEMAIN!

RABAIS pour 1 semaine!



166
Courant \$1.97

Colle instantanée

Krazy colle presque tout en quelques secondes... une goutte retient une tonne! Rien à mélanger, rien à serrer. Tube .07 oz liq. Lire soigneusement le mode d'emploi.



Lanterne Commander

Modèle populaire avec sa pile de 6 V! Gros réflecteur de 2 3/4" de diam. Boîtier rouge, facile à trouver. Interrupteur au pouce. Pour camping, bateau, maison ou auto. 99-2068

588
Quantité limitée

Lampe torche

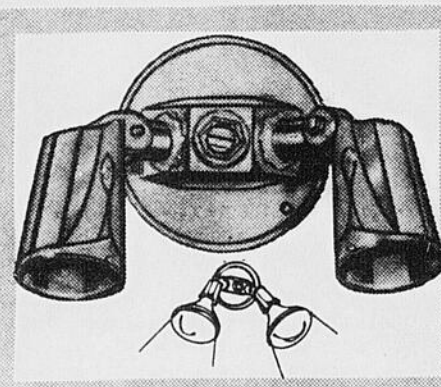
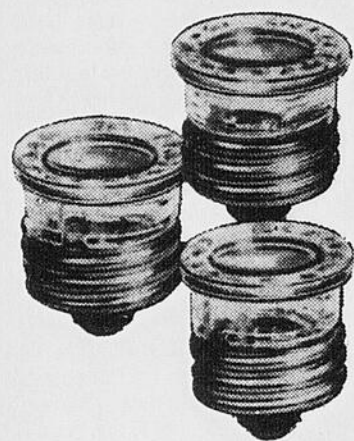
Super aubaine, avec 2 piles de service intense. Solide boîtier en métal rouge, épaulement blanc. Interrupteur à pousser. 99-3322

177
Quantité limitée

Fusibles

Carte de **3**
37c
Cour. 49c

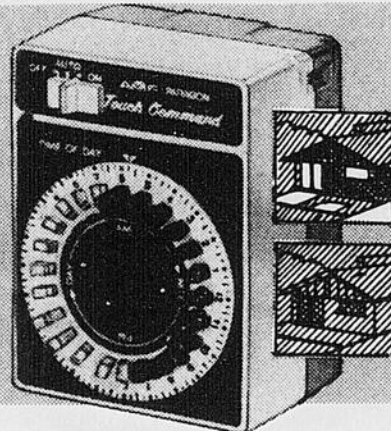
Fusibles à visser en 15, 20, 25 ou 30 ampères. Ne restez pas en panne, faites-en provision maintenant et économisez. 52-3511



Porte-lampes

Pour maison, entrée de garage, jardin. Pour 2 ampoules conc./diffusantes. A pivot réglable. Courant \$7.19... Pour 1 ampoule, cour. \$3.95... 2.99

549



Minuterie

Paragon. Rabais \$4.80! Allume/arrête lampe, radio, etc. jusqu'à 12 fois! A poussoir. terchoix. Courant \$14.79

999



Piles Mor-Power pour lampes et transistors

Zinc/charbon d'usage général

Piles C ou D Courant 2 pour 79c pour **57c**

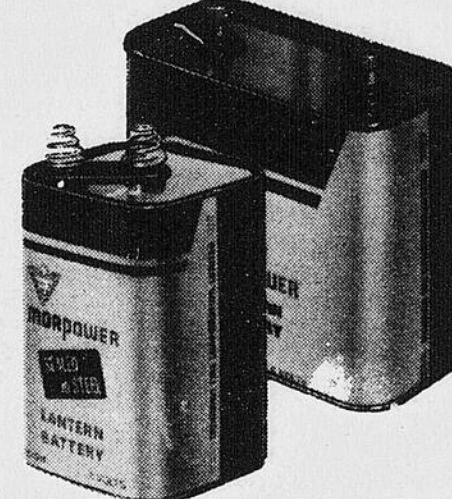
Piles AA Profitez du rabais! 65-0815 Courant 4/\$1.39 pour **97c**
Pile de 9 V Economique! 65-0864 Courant 95c chacune Chac. **67c**



Chlorure de zinc/serv. intense

Piles C ou D Courant 2 pour \$1.25 pour **97c**

Piles AA Gros rabais! 65-1015. Courant 2 pour 75c pour **57c**
Pile de 9 V Pour calculatrices, etc. 65-1065. Courant \$1.25 ch. Chac. **97c**



Mor-Power pour lanternes

A ressorts 2 5/8 x 2 5/8 x 3 3/4"

177
Cour. \$2.29

A écrous 5 1/4 x 2 3/4 x 4 3/8". Cour. \$4.89 **367**
Bonnes piles de 6 V, blindées d'acier. Economisez! 65-1054X

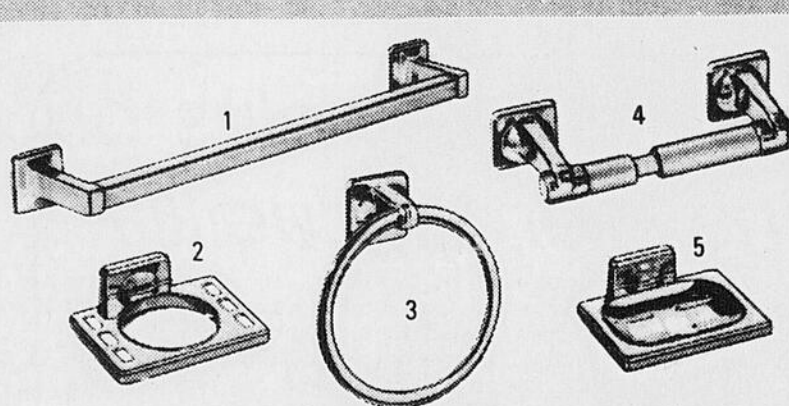


Cuve de lavage

1688
Cour. \$19.49

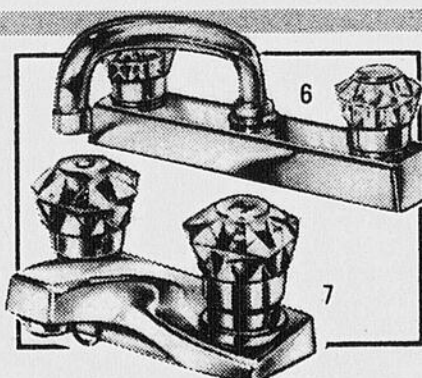
Polypropylène, vidage moulé, crépine. Pieds acier réglables. A rebord. 25 1/4 x 22 3/4 x 33" de haut. 63-3474

Robinet de cuve (p. ci-ht) Centres 4". Fonte laiton. Cour. \$9.99 **888**



Appliques chromées pour le bain

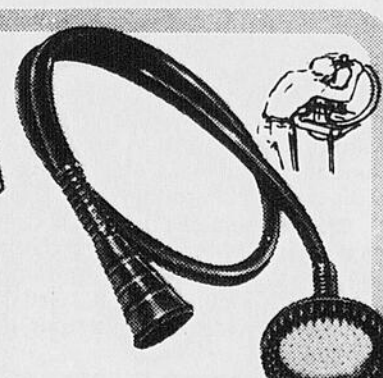
1. Barre 18" à serv. C. \$5.29... **449** 2. Porte-verre/brosses dents **266** 4. Porte-papier. Cour. \$3.99 **333**
3. Anneau à serv. C. \$5.59... **466** 5. Porte-savon. Cour. \$2.99 **266**
Superbes appliques brillantes, modernes, résistant à la corrosion. Faciles à poser avec des vis; faciles à entretenir. Rabais! 63-5346X



Robinet Emco 8" d'évier

6. Manettes acrylique "saphir". Brise-jet, bec pivotant. C. \$21.95... **1944**

Robinet Emco 4" de lavabo 7. ABS chromé. Int. fonte laiton. Brise-jet. 63-3864. Cour. \$16.95... **1488**



Douchette

Courant \$1.79 **144**

Se fixe à tout robinet pour shampoings ou laver le chien. 63-0028



Misto-Van parfumé au pin

Désodorisant d'usage général pour poubelles, cabinets chimiques et extérieurs, etc. Solution concentrée. Flacon 32 oz. 63-9919

244
Cour. \$2.79



Profitez-en avec votre CARTE CANADIAN TIRE ou épargnez plus avec nos BILLETS-BONIS AU COMPTANT



MAGASIN ASSOCIÉ

JONQUIERE
693, boul. St-François.
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
Place du Royaume

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834